

**LES ARCHIVES MEDIEVALES  
DES NOTAIRES  
DES ALPES-MARITIMES  
3<sup>e</sup> partie : La 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle**

**Jean-Bernard LACROIX**

Les actes notariés conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle comportent plusieurs particularités par rapport aux périodes précédentes<sup>1</sup>. Les notaires dont les archives nous sont parvenues sont plus nombreux (une vingtaine pour l'arrondissement de Grasse), de nouvelles localités où tout avait été perdu auparavant font leur apparition (Guillaumes, Malaussène, Sospel, Nice), les extensoires sont plus fréquents, enfin même si le latin reste omniprésent, la langue provençale s'introduit de plus en plus dans les actes à la fin du Moyen Âge.

Les fonds restent néanmoins pour l'essentiel très lacunaires. Seules les archives de Barthélémy Delaude font exception à cette règle et constituent un remarquable fonds qui prolonge celui de son père Jacques et se poursuivra au XVI<sup>e</sup> siècle avec celui de Bernardin.

### • **Barthélémy Delaude**

Barthélémy, fils de Jacques, notaire depuis 1417, commence à exercer en 1450<sup>2</sup>. Il reprend manifestement une part de l'activité de son père puisque les actes de ce dernier diminuent notablement à partir de cette date, que l'on retrouve la même clientèle et que les contrats que Barthélémy n'établit pas chez des clients le sont dans la maison de Jacques Delaude, par exemple « *in logia domus magister Jacobi Delaude notarii* » en avril 1450. Pendant plus de dix ans ils font cause commune, Jacques s'effaçant progressivement avant sa mort au début de 1463. Barthélémy écrit au bas d'un acte le 14 juin 1463 : « *actum Grasse in aula domus habitationis mei notarii* », après avoir hérité de son père. Cette période est bien couverte par sept protocoles et deux extensoires identifiés par les lettres A et B avec quelques lacunes néanmoins dans les protocoles entre 1453 et 1456.

La clientèle est essentiellement grasseoise mais déborde aussi sur toute la viguerie (Cannes, Antibes, Mougins, Châteauneuf, Le Bar, Cabris, Saint-Vallier, Saint-Cézaire), sur Saint-Paul dont les Delaude sont originaires ou même sur le Var (Fayence, Montauroux, Callian, Fréjus). Les forts courants d'échanges économiques et humains avec la Ligurie le conduisent à instrumenter pour les habitants de la « Rivière de Gênes », parfois sédentarisés dans la région grasseoise notamment à Antibes<sup>3</sup>.

Tous les types d'actes courants figurent dans les protocoles de Barthélémy Delaude : dettes, quittances, donations, dots, contrats de mariage, testaments, mégeries de bétail, ventes, locations, laudimes, insolutondations, arrentements, sentences arbitrales, le système du compromis négocié par des intermédiaires qui interviennent comme conciliateurs, étant fréquent pour éviter de s'engager dans une voie judiciaire onéreuse. Pour en garantir l'application l'accord était alors enregistré par devant notaire.

On trouve aussi des fondations de chapellenies<sup>4</sup>, des reconnaissances en faveur des hôpitaux<sup>5</sup>, des conventions pour la réalisation de travaux mais en nombre restreint : construction d'un paroir pour les draps à Grasse en 1452<sup>6</sup>, réparation d'une maison par un

---

<sup>1</sup> Voir Lacroix (Jean-Bernard), Les archives médiévales des notaires des Alpes-Maritimes, XIV<sup>e</sup> siècle, dans *Recherches Régionales*, n° 183, juillet-septembre 2006, pp. 101-130 et 1<sup>ère</sup> moitié du XV<sup>e</sup> s., dans *Recherches Régionales* n° 184, octobre-décembre 2006

<sup>2</sup> Son premier protocole était daté de 1449-1451 dans l'inventaire par ignorance du style utilisé. En effet au début de sa carrière Barthélémy utilise comme son père le style florentin de l'Annonciation avec changement de millésime le 25 mars. L'acte daté du 24 mars 1449 au début de son protocole est en réalité un acte du 24 mars 1450.

<sup>3</sup> ADAM 3 E79/122 notamment 1<sup>er</sup> janvier 1457.

<sup>4</sup> ADAM 3 E79/119 autel Saint-Antoine de Grasse et église Saint-Pierre de Gréolières, 6 juin 1451

<sup>5</sup> Hôpital Sainte-Marguerite de Grasse 6,8 avril, 13, 16 mai, 1<sup>er</sup> juin 1450 (ADAM 3 E 79/119 et 161), 22 décembre 1460 (3 E 79/124). Un acte du 29 janvier 1450(0)1 comporte l'inventaire détaillé du matériel et mobilier de l'hôpital avec 14 couchages (3 E 79/161)

<sup>6</sup> ADAM 3 E79/120, 25 avril 1452

charpentier en 1457<sup>7</sup>, réalisation d'un four à chaux à Saint-Cézaire en 1458<sup>8</sup>, réfection de la toiture d'une maison en 1459<sup>9</sup>. Très fréquents sont les actes pour les juifs Jassielis et Lévy (reconnaisances de dettes, quittances, en particulier pour les héritiers de Mathassia Lévi le 13 décembre 1457).

La formation professionnelle de jeunes gens par contrat dit « *conductio personnal* » concerne majoritairement le métier de tisserand<sup>10</sup>, mais aussi ceux de tailleur<sup>11</sup>, bâtier ou bourrelier<sup>12</sup>, savetier<sup>13</sup>. L'exercice de métiers met parfois en jeu des associations. C'est le cas pour une forge ce qui nous vaut l'inventaire du matériel le 27 mars 1459<sup>14</sup> et pour deux tailleurs en 1461<sup>15</sup>.

Les testaments ne sont pas nombreux puisqu'on n'en compte que deux en 1750 (Le Bar et Saint-Paul), un en 1751 (Grasse), quatre en 1753 (tous à Grasse), cinq autres entre 1757 et 1763 à Grasse ou Cipières.

Comme son père, Barthélémy travaille pour le compte de la communauté de Grasse, dès le 1<sup>er</sup> avril 1452, avec le bail de la boucherie assorti des articles du règlement<sup>16</sup> et surtout à partir de 1459, lorsqu'il enregistre le renouvellement du conseil de la communauté à la date habituelle du 12 novembre<sup>17</sup>. L'année suivante, il rédige les actes concernant les chèvres et la boucherie<sup>18</sup> et en 1463 une procuration.

Il reprend également, à la suite de son père, la gestion des intérêts de l'évêché de Grasse par les arrentements de biens et de droits, foulage sur les territoires de Mandelieu, La Napoule, Saint-Vallier et labourage de terres de Saint-Vallier en 1457<sup>19</sup>, glanage de Saint-Vallier en 1460<sup>20</sup>. Le 18 mars 1457 la mise en possession des terres de Saint-Vallier se fait d'ailleurs en sa présence en tant que « *baiulus notarius curie loci de Sancto Valerio* » ce qui confirme ses fonctions de notaire de la cour épiscopale<sup>21</sup>. Entre juillet et août 1462, sont établis plusieurs contrats d'emphytéoses à La Napoule pour le compte du chapitre de Grasse<sup>22</sup> et, l'année suivante, c'est un acte pour le chapitre de Vence concernant la donation de sa bibliothèque par Antoine Salvanhi, jadis chanoine de Vence<sup>23</sup>. Ce texte fournit, cas exceptionnel, un inventaire des 49 ouvrages la composant.

En succédant à son père après sa mort en 1463, Barthélemy diversifie ses activités : en même temps qu'il exerce à Grasse, il remplit les fonctions de baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins<sup>24</sup>, baile des cours de Saint-Vallier<sup>25</sup> et de Mandelieu<sup>26</sup> ou encore que baile et notaire de Cabris pour compte du seigneur Louis de Grasse<sup>27</sup>.

---

<sup>7</sup> ADAM 3 E 79/122, 4 mars 1457

<sup>8</sup> ADAM 3 E 79/122, 5 février 1458

<sup>9</sup> ADAM 3 E 79/123, 26 avril 1459

<sup>10</sup> ADAM 3 E 79/119, 27 mai 1450, 122 (1<sup>er</sup> janvier 1457), 113 (19 septembre 1458 et 3 décembre 1459)

<sup>11</sup> ADAM 3 E 79/120, 19 mai 1452

<sup>12</sup> ADAM 3 E 79/122, 30 novembre 1456

<sup>13</sup> ADAM 3 E 79/125, 26 novembre 1462

<sup>14</sup> ADAM 3 E 79/123,

<sup>15</sup> ADAM 3 E 79/124, 19 février 1461

<sup>16</sup> ADAM 3 E 79/161, 1<sup>er</sup> cahier

<sup>17</sup> ADAM 3 E 79/123

<sup>18</sup> ADAM 3 E 79/124, 5 avril et 13 août 1460

<sup>19</sup> ADAM 3 E 79/122, 18 avril et 28 mai 1457 et 3 E 79/162, 2<sup>e</sup> cahier

<sup>20</sup> ADAM 3 E 79/124, 17 octobre 1460

<sup>21</sup> ADAM 3 E 79/161, 4<sup>e</sup> cahier

<sup>22</sup> ADAM 3 E 79/125, 20 juillet au 23 août 1462

<sup>23</sup> ADAM 3 E 79/125, 20 mars 1463

<sup>24</sup> Attesté en mars 1469 (ADAM 3 E 79/132), vie juge et notaire en 1490 (3 E 79/147)

<sup>25</sup> ADAM 3 E 61/1, 1489-1491 et 3 E 79/161, 1456

<sup>26</sup> ADAM 3 E 79/164 1<sup>er</sup> cahier (1469)

<sup>27</sup> ADAM 3 E 79/168, 2<sup>e</sup> cahier (1491)

Comme le notaire de la cour épiscopale de Grasse et de la cour abbatiale de Lérins, Barthélémy Delaude est appelé à rédiger les nombreux actes pour l'évêché de Grasse et pour le monastère de Lérins qui ont de vastes dépendances à gérer dans le cadre de leurs seigneuries à Mandelieu, La Napoule, Saint-Cézaire, Biot<sup>28</sup>, Mougins et Cannes notamment. Les terres cultivées en céréales que l'évêché possède sur le territoire de La Napoule, de Mandelieu et d'Auribeau font l'objet de contrats de labourage qui en précisent notamment le mode de gestion par assolement<sup>29</sup>. Les arrentements concernent également des industries : tuileries d'Auribeau et de Pégomas<sup>30</sup>, moulin et paroir de La Motte, moulin à San Peyre de Pégomas<sup>31</sup>. Les pâturages d'hiver ou d'été sont confiés par contrat de plusieurs années pour les saisons correspondantes à des éleveurs, particulièrement de Tende et de La Brigue à la recherche de territoires pour leurs importants troupeaux qui quittent les montagnes privées d'herbe à la fin de l'automne et se rendent sur le littoral niçois et grassois<sup>32</sup>. Les forêts qui servent aussi au pâturage sont sources de revenus par divers droits, comme le glanage, concédés par actes d'arrentements. Ainsi, à Saint-Vallier, le chapitre de Grasse possède des bois dont l'exploitation intéresse des charpentiers<sup>33</sup>.

Les actes concernent également la vie religieuse avec les assemblées et des nominations. C'est le 15 août que se réunit le chapitre de la cathédrale de Grasse dont Barthélémy Delaude dresse procès-verbal à de nombreuses reprises entre 1473 et 1492<sup>34</sup>. Le 26 juin 1438, le chapitre se réunit pour l'élection du nouvel évêque Jean André de Grimaldi<sup>35</sup> et l'assemblée qui suit, le 15 août, donne lieu à l'inventaire des objets et de l'orfèvrerie conservés dans la sacristie de la cathédrale. Le 30 octobre 1486, une autre réunion du chapitre est consacrée au legs de l'ancien évêque de Grasse Isnard<sup>36</sup>, inventaire qui est renouvelé le 3 octobre 1489. Les actes de résignation ou de collation de chapellenies renseignent sur les fondations pieuses qui se sont multipliées, qu'il s'agisse d'initiatives privées ou liées à des corporations de métiers. Ainsi le 3 septembre 1478, il est procédé, après résignation, à la collation des autels de sainte Catherine et de sainte Marie, fondation du notaire Pons de Nicia<sup>37</sup>. Le 31 octobre 1483, une nouvelle chapellenie est érigée en l'honneur de saint Jacques à Mougins<sup>38</sup>. On trouve bien d'autres actes comme une mise en possession de diaconat à Grasse<sup>39</sup>, des créations de vicairie<sup>40</sup>, de sous-sacriste<sup>41</sup>, de chanoine<sup>42</sup>, l'élection de nouveaux officiers par le chapitre en 1490 et 1491<sup>43</sup>.

<sup>28</sup> Concernant Biot une note sur feuille volante (3 E 79/85) fait état de 3 actes importants : 29 mars 1470, mise en possession du lieu inhabité de Biot suite à lettres patentes du roi René (notaire Fontiry), 29 janvier 1472, acte de fondation de l'église, du cimetière et de la maison claustrale avec bénédiction par l'évêque (notaire Delaude, 3 E 79/85), 7 novembre 1474, transaction entre le seigneur évêque et la communauté de Biot concernant les dîmes (notaire Delaude, acte non trouvé).

<sup>29</sup> ADAM 3 E 79/133, 25 août 1470, 3 E 79/136, 6 et 26 octobre 1473, ou 3 E 79/139, 1<sup>er</sup> avril 1479 pour Jean Jordani moine de Lérins prieur de La Napoule

<sup>30</sup> ADAM 3 E 79/126, 9 janvier 1464 ; 3 E 79/133, 9 mai 1470

<sup>31</sup> ADAM 3 E 79/130, 16 décembre 1467, 22 mars 1468

<sup>32</sup> ADAM 3 E 79/128, 30 septembre 1465 (pâturages d'Auribeau à un Brigasque) ; 3 E 79/133, 2 février 1471 (pâturages de la Roquette à un Brigasque)

<sup>33</sup> ADAM 3 E 79/133, 28 août 1470, 3 E 79/136, 10 septembre 1474

<sup>34</sup> ADAM 3 E 79/136, (1473, 1474), 137 (1477), 141 (1483), 142 (1484), 143 (1485 et 1486), 144 (1487), 145 (1488), 170 (1489, 1490), 149 (1492)

<sup>35</sup> ADAM 3 E 79/166, 3<sup>e</sup> cahier

<sup>36</sup> ADAM 3 E 79/143

<sup>37</sup> ADAM 3 E 79/137

<sup>38</sup> ADAM 3 E 79/141

<sup>39</sup> ADAM 3 E 79/139, 5 novembre 1479

<sup>40</sup> ADAM 3 E 79/140, 29 juin 1481

<sup>41</sup> ADAM 3 E 79/141, 12 décembre 1483

<sup>42</sup> ADAM 3 E 79/144, 20 mars 1487

<sup>43</sup> ADAM 3 E 79/167, extensoire 4<sup>e</sup> cahier 5 août 1490 et 5<sup>e</sup> cahier 13 août 1491

Quelques actes isolés portent sur des travaux : commande de stalles en bois pour la cathédrale à Isnard Muratore menuisier grassois en 1486 et, la même année, convention pour la réparation de l'église Saint-Lambert de Caussol<sup>44</sup>. L'année suivante, le chapitre fait appel à un autre menuisier de Grasse, Erige de Bolemberg, pour des travaux à la sacristie de la cathédrale<sup>45</sup> et, en 1490, une horloge est installée en haut de la cathédrale<sup>46</sup>.

Des monastères apparaissent dans certaines occasions : les Frères mineurs de Grasse en 1484<sup>47</sup>, les Augustins en 1470<sup>48</sup>, les Frères prêcheurs pour l'établissement de services en 1464, 1468, 1470 et 1481<sup>49</sup> mais c'est évidemment le monastère de Lérins qui occupe la plus grande place dans l'activité Barthélémy Delaude puisqu'il joue non seulement le rôle de notaire mais aussi de baile de la cour abbatiale de Cannes et Mougins. L'abbaye compte de nombreux prieurés, comme La Napoule où le prieur Jean Jordani convient d'un arbitrage en 1459<sup>50</sup>, mais c'est en 1468 que les actes deviennent nombreux et réguliers, situant le début de l'activité de Barthélémy Delaude pour les religieux du monastère Saint-Honorat<sup>51</sup>. Le 14 février 1468, deux actes sont rédigés sous la tour du monastère ; le premier concerne le prieur de Clumanc, le deuxième une présentation de chapellenie pour Honorat Saurini prieur claustral du monastère. Quatre jours plus tard il rédige une vente pour le monastère<sup>52</sup> puis le 20 février une réquisition de la communauté de Saorge<sup>53</sup> touchant le prieuré Sainte-Marie de Saorge et en mai une dette pour le doyen de l'abbaye. En 1470 il établit une procuration pour plaider un litige avec Antibes sur la pêche au lamparo<sup>54</sup>. S'y ajoute un grand nombre de reconnaissances<sup>55</sup>. En 1473 une assemblée de la congrégation du monastère concerne le prieuré Saint-Pierre d'Albosc<sup>56</sup>. Régulièrement interviennent des mises en possession de prieurés (Gratemoine en 1468<sup>57</sup>, Gourdon<sup>58</sup>, Mouans<sup>59</sup> en 1470), ou des collations de chapelles comme celle fondée par Honorat de Malvans en faveur de Jacques de Villeneuve, moine de Lérins, à l'autel Saint-Honorat du monastère<sup>60</sup>. En 1474, il enregistre la collation d'une autre chapellenie du monastère, celle de l'autel Sainte-Marie<sup>61</sup>. La même année, il rédige plusieurs actes d'acptes ou emphytéoses pour des habitants de Cannes<sup>62</sup> et consigne les limites des terres et territoires du Cannet appartenant à l'infirmier de l'abbaye de Lérins<sup>63</sup> à la suite d'un litige avec l'évêque de Grasse comme abbé commendataire du monastère<sup>64</sup>. D'autres collations de prieurés concernent Caussols en 1478<sup>65</sup>, le Mousteiret d'Alps en

<sup>44</sup> ADAM 3 E79/143, 14 mars et 29 octobre 1486

<sup>45</sup> ADAM 3 E 79/145, 21 août 1487

<sup>46</sup> ADAM 3 E 79/146, 27 mars 1490

<sup>47</sup> ADAM 3 E 79/142, 17 novembre 1484

<sup>48</sup> ADAM 3 E 79/133, 25 avril et 7 décembre

<sup>49</sup> ADAM 3 E 79/126 (21 avril, 16 septembre et 4 décembre 1464), 3 E 79/130 (1<sup>er</sup> et 5 février 1468), 3 E 79/133 (29 juillet 1470), 3 E 79/140 (9 janvier 1481)

<sup>50</sup> ADAM 3 E 79/123, 3 avril 1459

<sup>51</sup> B. Delaude est attesté comme baile et notaire de la cour de Cannes le 23 juillet 1471 et le 20 janvier 1479. En août 1472 Jean Grenoni est baile et notaire de Cannes et de toutes les terres de l'abbaye de Lérins

<sup>52</sup> ADAM 3 E 79/130 et 3 E 79/164 extensoire 1<sup>er</sup> cahier

<sup>53</sup> ADAM 3 E 79/164

<sup>54</sup> ADAM 3 E 79/132

<sup>55</sup> ADAM 3 E 79/132, 17 janvier 1471

<sup>56</sup> ADAM 3 E 79/132, 5 avril 1473

<sup>57</sup> ADAM 3 E 79/164, 4 mars 1468

<sup>58</sup> ADAM 3 E 79/133, 16 juin et 10 juillet 1470, autre mise en possession le 18 janvier 1482 (3 E 79/140)

<sup>59</sup> ADAM 3 E 79/164, 31 décembre 1470

<sup>60</sup> ADAM 3 E 79/133, et 3 E 79/164, 4<sup>e</sup> cahier 4 février 147(0)1

<sup>61</sup> ADAM 3 E 79/134, 28 janvier 1474

<sup>62</sup> 3 E 79/134, novembre 1474, voir aussi 3 E 79/147, le 6 février 1490 série de 12 reconnaissances envers l'abbaye et 3 E 79/170 f<sup>o</sup> 138 à 182, 61 actes de reconnaissances entre 1470 et 1480

<sup>63</sup> ADAM 3 E 79/134 f<sup>o</sup> 111, 16 août 1471, et 3 E 79/166 extensoire 3<sup>e</sup> cahier

<sup>64</sup> L'évêque de Grasse Isnard est le premier abbé commendataire de Lérins désigné en 1464

<sup>65</sup> ADAM 3 E 79/137, 4 octobre 1478

1479<sup>66</sup>. En 1482 une série d'actes relatifs au prieuré de Cipières contient notamment un inventaire de son église Saint-Mayeul<sup>67</sup>.

En 1483 intervient la provision par le chapitre de Grasse de plusieurs prieurés<sup>68</sup> : Saint-Hilaire d'Antiniac, Saint-Laurent de Magagnosc, Sainte-Marie du Rouret, Sainte-Trinité de Clermont<sup>69</sup>. Le 13 juin 1483 la dîme du prieuré de Biot est arrentée à Milano Larde, prêtre prieur de Sainte-Réparate de Nice<sup>70</sup>. La mise en possession du prieuré Saint-Martin de Châteauneuf le 25 octobre 1485 donne lieu à un inventaire des objets du culte, du mobilier et du matériel<sup>71</sup>. Le 15 février 1498 le prieuré Sainte-Marie de Cabris est mis en possession peu après le repeuplement du village par le seigneur de Grasse<sup>72</sup>.

Certains registres de Barthélémy Delaude contiennent non seulement des actes mais surtout l'enregistrement des sentences criminelles des cours de Mougins et de Cannes dont il est baile et notaire<sup>73</sup>. Parmi les multiples causes, infractions, notamment en matière de pêche, vols, intrusion d'une bande armée à Mougins<sup>74</sup>, figure le long compte-rendu de l'assemblée de la congrégation réussie pour juger un moine coupable de ne pas avoir respecté l'obéissance à la règle du monastère<sup>75</sup>. Affaires d'argent et menaces ponctuent le quotidien de la population et les témoignages enregistrés à l'occasion de la procédure constituent de vivants reflets des comportements et des mentalités. Ainsi on peut citer l'affaire mettant en cause l'ancien chapelain de la confrérie du Purgatoire de Cannes Pierre Arnaud qui exige de la communauté des arriérés de gages se montant à 10 florins<sup>76</sup>. Devant diverses personnes, à l'entrée de l'église de La Napoule, il profère menaces et injures qui sont rapportées par les témoins en provençal : « per los preciosos cor de Dieu e per las plagas de Dieu si yeu non ay mes guages, yeu metray fuech en los blas de canoas », ajoutant à l'encontre d'Antoine Vincent curé de Cannes, avec menaces de mort, « yeu lo garderay que non contara a Pascas ». En 1469 beaucoup se plaignent de Pierre Rabe, tenancier de la taverne du vin qu'il gère pour le compte de la communauté de Cannes. Il manque régulièrement à ses obligations. François Arluc, dans sa déposition, rapporte qu'il a entendu dire que Pierre Rabe « non se trovava cant volion de vin et que agie vendut uno bota ho dos de vin si aguessa volgut vendre a tos aquellos que dis demanda vian » et Saurin Isnard confirme que « non podian aver de vin » ; voulant en acheter, il ne trouvait pas le tavernier « que disian que era a culhir figas »<sup>77</sup>. Pierre Rabe apparemment querelleur est habitué à fréquenter le prétoire puisque le 24 avril 1471 une enquête est instruite contre le mazelier, fermier de la boucherie municipale, qu'il accuse d'avoir injurié sa femme Honorade en la traitant de putain et de maquerelle<sup>78</sup>. Mais on l'a vue qualifier le percepteur, qui lui réclamait le paiement de la taille, de « viande d'abattoir » (cara de mazel). C'est alors que Rostang se saisit d'une masse dans la boutique de maître Helion en la traitant d'ivrogne<sup>79</sup>. Les litiges peuvent aussi concerner des passages au demeurant fort étroits en ville. C'est le cas de celui, situé près de la chapelle Saint-Antoine dans le bourg de

<sup>66</sup> ADAM 3 E 79/138, 16 décembre 1479

<sup>67</sup> ADAM 3 E 79/140, 10 juin 1482, autre acte d'acceptation du prieuré le 27 octobre 1497 (3 E 79/169, extensoire, 4<sup>e</sup> cahier)

<sup>68</sup> ADAM 3 E 79/141, 27 juin 1483 et 3 E 79/166 extensoire 4<sup>e</sup> cahier

<sup>69</sup> Clermont, actuel territoire de Châteauneuf

<sup>70</sup> ADAM 3 E 79/141 f<sup>o</sup> 40, autre acte pour le prieur de Sainte-Réparate le 17 juin 1485 (3E 79/143)

<sup>71</sup> ADAM 3 E 79/143

<sup>72</sup> ADAM 3 E 79/153 et 3 E 79/169 extensoire 4<sup>e</sup> cahier

<sup>73</sup> Les causes « criminelles » occupent certaines parties des volumes 3 E 79/132 (1469-1471, 1473, 1475, 1477), 134 (1471-1472, 1474-1475), 135 (1472-1474), 138 (1478-1480), 147 (1490)

<sup>74</sup> ADAM 3 E 79/134, 10 août 1472

<sup>75</sup> ADAM 3 E 79/134, 30 juillet 1471

<sup>76</sup> ADAM 3 E 79/132 f<sup>o</sup> 192-193 (18-31 mars 1473)

<sup>77</sup> ADAM 3 E 79/132 f<sup>o</sup> 6-7, 13 avril 1469

<sup>78</sup> « nominavit eamdem bagassolo huluega » 3 E 79/132 f<sup>o</sup> 188, 24 septembre 1471

<sup>79</sup> « et nominavit hubriagona »

Cannes, entre la boutique de Guillaume Simosse marchand de Grasse<sup>80</sup> et celle de Jean Dalmassi.

Beaucoup de conflits touchent à l'activité maritime et constituent des sources intéressantes pour la pêche et la navigation côtière, par exemple une association dans la pêche aux anchois à l'occasion d'une vente de lanche par Bertrand Rostagni de Cannes à Jean de Cayrasco<sup>81</sup>, l'introduction de sel au port de Cannes avec inventaire d'une barque saisie, un problème de filets sur la plage de Cannes, l'arrestation d'une barque à La Napoule<sup>82</sup>. La piraterie maritime est répandue. En 1470 Jean Loterii d'Espertorno a été capturé dans les parages du Cap Ros par des pirates basques du golfe de Biscaye. Des Cannois ont armé deux lanches et ont pu libérer le pavescol et s'emparer de deux barques mais ils estiment les détenir comme prises de guerre et, en attendant le règlement de l'affaire, ont fait consigner en gage 20 barils d'anchois<sup>83</sup>. C'est surtout la pêche qui est abondamment documentée par des contrats et des sentences entre 1469 et 1479. D'importants fonds de corail étaient exploités sur les côtes de Provence notamment entre Cannes et les îles d'Hyères et alimentaient des circuits commerciaux. C'est ainsi que cinq pêcheurs de Cannes passent un marché le 15 mars 1470 avec un marchand de Barcelone pour la saison de pêche au corail<sup>84</sup>. Pierre Crespini, avec deux barques, et six associés avec cinq autres barques s'engagent à vendre et expédier à Jacques Miro marchand de Barcelone toute leur pêche jusqu'à la Saint-Michel Archange. Les pêcheurs sont autorisés à cesser la pêche au corail durant la période de pêche au lamparo, Miro acceptant d'acheter toute leur pêche au prix de 11 gros par livre de 15 onces livrée à Saint-Raphaël. Les pêcheurs reçoivent à titre d'arrhes 4 ducats d'or par barque soit 28 ducats. Le corail fourni ne devra pas être de « terralh, de ceppa e de mal menut ». Toutefois le terralh sera accepté par Miro au prix évalué par deux estimateurs désignés par les deux parties. Une clause prévoit que si les autres pêcheurs de corail obtiennent un meilleur prix lors de la campagne de pêche, le prix convenu dans l'accord sera réévalué d'autant. La pêche du poisson, particulièrement celle au lamparo, est l'objet de nombreux contentieux entre l'évêque de Grasse en tant que abbé commandataire de Lérins et les pêcheurs dans la baie de Cannes dont l'abbaye possède les droits. Ainsi le 23 avril 1471 les syndics de la communauté d'Antibes obtiennent l'autorisation de pêche dans les mers de Cannes, Saint-Honorat et Sainte-Marguerite sous réserve de payer le droit de « *maderium et gardiorum* » en usage<sup>85</sup>. Les lieux de pêche font d'ailleurs l'objet de contestations entre Antibois et Cannois. En 1470, sur huit cales des îles de Lérins, lo baccalar, la pertoga, lo regon, la vouta, la callada longa, l'ileta, lautura et lo cap, les cinq premières reviennent à Cannes, les autres à Antibes ce qui est contesté par les habitants d'Antibes<sup>86</sup>. D'ailleurs le 21 janvier 1473 une sentence est prononcée en cour abbatiale contre des pêcheurs antibois qui ont contrevenu aux règles en pêchant dans les eaux de Cannes et à la calanga longa<sup>87</sup>. L'abbaye de Lérins contrôlait également le transport des pèlerins qui se rendaient dans l'île pendant le temps des indulgences à l'Ascension et à la Pentecôte. Sans doute lucratif, le marché du transport était

---

<sup>80</sup> Il est intéressant de noter l'implantation d'un important marchand grassois à Cannes qui avec Antibes constitue pour le pays grassois le lieu de passage obligé pour le transit maritime des marchandises, le recours au cabotage sur la côte méditerranéenne étant primordial en raison de la faiblesse du réseau routier.

<sup>81</sup> ADAM 3 E 79/132, f° 14, 7 juillet 1469

<sup>82</sup> ADAM 3 E 79/135, 5 février 147(2)3, 11 mars 147(2)3, 12 mars 1474

<sup>83</sup> ADAM 3 E 79/132 f° 39, 15 octobre 1470

<sup>84</sup> ADAM 3 E 79/132 f° 27

<sup>85</sup> ADAM 3 E 79/132 f° 104, 23 avril 1471 « *Et D. dominus commendatarius audita requisitione jamdicta de gratia speciali eisdem requirentibus presentibus dictis nominibus licentiam concessit quam ipsi requirentes in particulari ibidem anno et sasonne presentibus possint piscari ut requirunt a trach despachat solvenda quolibet mane dicta jura et alia per Canoenses solvi debita et consueta* »

<sup>86</sup> ADAM 3 E 79/133, 16 mai 1470

<sup>87</sup> De nombreux litiges de pêche figurent dans les registres dont une partie est consacrée aux causes pénales en cour abbatiale 3 E 1/132, 134 et 135 entre 1469 et 1479

certainement convoité. Une autorisation était en effet nécessaire sous peine d'une très forte amende de 100 livres. Chaque barque devait limiter le nombre de passagers à 20 au maximum et les ramener à Cannes. Il était évidemment exclu de prendre lépreux, larrons ou prostituées<sup>88</sup>.

La gestion des biens de l'abbaye donne lieu à de nombreux actes d'arrentement et d'exploitation : arrentement du fouflage des terres que l'abbaye possède à Cannes et Mougins<sup>89</sup>, des bénéfices de prieuré de Gratemoine à Séranon<sup>90</sup>, acapte d'une tuilerie<sup>91</sup>, arrentement du prieuré de Roumoules<sup>92</sup>. Ces actes et ceux émanant d'autres propriétaires fonciers nous renseignent abondamment sur l'agriculture.

Les officiers de l'abbaye apparaissent dans divers actes : collation d'un camérier en 1470<sup>93</sup>, convention concernant l'office de pitancier en 1472<sup>94</sup> et quittance des vivres (haricots, pois, lentilles, fèves qui sont à la base de la nourriture) et matériels donnée au pitancier la même année<sup>95</sup>, question de la reconstruction de l'hôpital de Cannes dans le cadre de l'office d'infirmier du monastère<sup>96</sup>.

Les minutes de maître Barthélémy Delaude sont aussi riches en documents intéressants les principales communautés de la région : Antibes, Biot, Cannes, Mougins, La Napoule, Saint-Vallier et surtout Grasse. La catégorie la plus nombreuse correspond aux impositions perçues par les communautés : baux et quittances des fermes des grains, des moulins<sup>97</sup>, du vin, de la viande de Grasse<sup>98</sup>, élection des collecteurs de la dizaine des grains<sup>99</sup>, taverne du vin<sup>100</sup>, boucherie de Cannes<sup>101</sup>, en particulier le bail du 13 décembre 1471 qui comporte l'intégralité du règlement rédigé en provençal<sup>102</sup>, gabelle des grains de Biot<sup>103</sup>. C'est aussi en provençal qu'est rédigé le règlement de la taverne du poisson de Grasse qui en détaille les variétés à l'occasion du bail le 30 décembre 1491<sup>104</sup>. Indéniablement on assiste à une progression notable de l'utilisation de la langue provençale dans les actes publics au cours des dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle pour en assurer la compréhension par la population, les mots d'usage courant venant plus spontanément que leur transcription latine. Les nombreuses recettes que les communautés perçoivent compensent de plus en plus de plus en plus difficilement les lourdes ponctions qu'engendrent les travaux de défense et les vaines tentatives de reconquête du royaume de Naples. Le 22 août 1457 Villeneuve, Courmes, Carros, Bezaudun et Gréolières doivent contribuer à raison de 4 florins par feu. Le 29 mars 1463 toutes les communautés de la viguerie de Grasse et de la baillie de Saint-Paul sont

---

<sup>88</sup> 3 E 79/134 1<sup>er</sup> mai 1475 « *lazaros, quoquinos aut meretrices publicas sub pena 25 librarum coronatorum sine gracia* »

<sup>89</sup> ADAM 3 E 79/136, 7 juin 1473

<sup>90</sup> ADAM 3 E 79/137, 7 juin 1477

<sup>91</sup> ADAM 3 E 79/137, 21 avril 1478

<sup>92</sup> ADAM 3 E 79/164, 17 janvier 147(6)1

<sup>93</sup> ADAM 3 E 79/164, extensoire 2<sup>e</sup> cahier, 26 mars 1470

<sup>94</sup> ADAM 3 E 79/167, extensoire 4<sup>e</sup> cahier et 3 E 79/134, 6 juin 1472 fondation de l'office et convention

<sup>95</sup> ADAM 3 E 79/135, 16 octobre 1472

<sup>96</sup> ADAM 3 E 79/136, 4 juin 1474

<sup>97</sup> ADAM 3 E 79/140, 18 février et 11 novembre 1481 en particulier avec liste de personnes soumises aux taxes sur les farines et le vin

<sup>98</sup> ADAM 3 E 79/128, 1<sup>er</sup> janvier 1466, 3 E 79/131, 1<sup>er</sup> janvier 1469, 3 E 79/137, 1<sup>er</sup> janvier 1478, 3 E 79/141, 8 et 12 décembre 1483

<sup>99</sup> ADAM 3 E 79/129 Grasse, 26 juin 1466

<sup>100</sup> ADAM 3 E 79/130 Saint-Vallier, 19 novembre 1467

<sup>101</sup> ADAM 3 E 79/132, 4 mars 1471

<sup>102</sup> ADAM 3 E 79/134, 13 décembre 1471, 20 et 21 janvier 1472, 12 février 1474

<sup>103</sup> ADAM 3 E 79/134, 8 décembre 1472. Après mise en possession par lettres patentes du roi René du lieu inhabité de Biot le 29 mars 1470, l'acte de fondation de l'église, du cimetière et de la maison claustrale est établi par l'évêque de Grasse le 29 janvier 1472 (3 E 79/85)

<sup>104</sup> ADAM 3 E 79/149, publié par Brès, *Da un archivio notarile di Grassa*, 2<sup>e</sup> partie, Nice, 1907, p. 56-57

convoquées à Grasse et, en présence de Foulques d'Agout, doivent s'acquitter d'un nouveau « don gracieux » pour le duc de Calabre<sup>105</sup>. Une importante assemblée de la communauté de Biot traite de ses rapports avec son seigneur, l'évêque de Grasse au mois de juillet 1475<sup>106</sup>. Un autre accord intervient entre l'évêque, en tant que seigneur, et la communauté de Saint-Vallier en 1490<sup>107</sup>. Figurent aussi des arbitrages, des procurations et des assemblées de communauté destinées au renouvellement des syndics, ainsi à Cannes<sup>108</sup> où, en janvier 1478, les trois syndics modernes, Honorat Escarassi, Antoine Rabe et Jean Bosqui furent remplacés par Jean Porrerie, Jean Dalmassii et Rostaing Isnardi. Ceux-ci désignèrent comme clavaire Georges Calvi, comme arbitres André Ruffi, Honorat Crispini et Christophe Bonifacii, comme évaluateurs Melchior Rusqui et Baptistin Lo Mesans, enfin comme auditeurs Claude Arluquii Claude Hulmi, André Mounerii et Jean Dalmassii. Il en va de même pour Mougins en 1471 et 1472<sup>109</sup>. Le quitus donné au clavaire de Grasse a en particulier trait à la collecte des exactions de la taille<sup>110</sup>. Exceptionnellement des conventions sont passées avec des artistes pour des travaux de décoration. C'est le cas le 18 avril 1468 entre communauté de Cannes et Jacques Duranti, peintre de Nice pour l'exécution d'un retable en l'honneur de saint Sébastien dans l'église dédiée à ce saint<sup>111</sup>. La communauté de La Napoule fait confectionner un missel en parchemin orné de lettres bleues et rouges par Francesco Alzine en 1479<sup>112</sup>. En 1483 c'est le chapitre de Vence qui fait fabriquer un ostensor en argent doré par les orfèvres grassois Louis Rancurelli et Antoine Crispini<sup>113</sup>.

Si son activité au service de l'évêché de Grasse et du monastère de Lérins est prédominante, Barthélémy Delaude n'en a pas moins une clientèle diversifiée. La famille de Grasse fait largement appel à lui. La branche qui s'est attachée ses services est celle des seigneurs de Cabris. C'est d'abord Balthazard. En 1464 un marché est passé avec un maçon pour la réalisation de travaux dans sa maison d'habitation à Grasse<sup>114</sup>. Mais c'est surtout à partir de 1485 que Balthazard lui confie régulièrement la rédaction d'actes<sup>115</sup>, notamment arbitrages, arrentements de biens à Cabris. En 1491 Louis, fils de Balthazard, fait établir un acte concernant la pêche dans la Siagne sur le territoire inhabité de Cabris à la suite du décès de son père<sup>116</sup>. En 1494 Honorat, autre fils de Balthazard, procède à une donation. D'autres branches ont eu recours occasionnellement aux services de Barthélémy Delaude. Pour Georges de Grasse, seigneur du Mas il s'agit d'une quittance en 1471<sup>117</sup> et d'une dette en 1480<sup>118</sup>. Le 7 janvier 1486 sa veuve fait enregistrer son testament. Elle charge ses neveux Jacques du Bar et Georges de Grasse, fils de Pierre seigneur de Bormes, de distribuer 50 florins pour des messes. Elle a deux fils, Louis Antoine et Honoré Antoine, qui sont ses héritiers universels tandis que ses six filles ont 500 florins en ce qui concerne l'aînée et 200

<sup>105</sup> ADAM 3 E 79/126, 29 mars 1463

<sup>106</sup> ADAM 3 E 79/134, 19-22 et 28 juillet 1475

<sup>107</sup> ADAM 3 E 79/146, 14 février 1490, statuts en provençal (publiés par Brès, ouvr. cité p.51-53)

<sup>108</sup> ADAM 3 E 79/132, 17 janvier 1471 et 17 janvier 1478, 3E 79/34, 17 janvier 148(0 ?) et 3 E 79/138, 17 janvier 1480

<sup>109</sup> ADAM 3 E 79/134, 25 février 1471 et 3 E 79/135, 24 février 1472

<sup>110</sup> ADAM 3 E 79/140, 11 novembre 1481, 3 E 79/142, 11 novembre 1484, 3 E 79/146, 11 novembre 1489, 3 E 79/149, 7 et 10 novembre 1492, 3 E 79/151, 11 novembre 1495

<sup>111</sup> ADAM 3 E 79/132, 18 avril 1469

<sup>112</sup> ADAM 3 E 79/138, 18 juillet 1479

<sup>113</sup> ADAM 3 E 79/142, 3 mars 1484 avec quittance du 16 juin

<sup>114</sup> ADAM 3 E 79/134, 25 février 1471 et 3 E 79/135, 24 février 1472

<sup>115</sup> ADAM 3 E 79/143, 26 avril 1485, 4 janvier et 1er mai 1486, 3 E 79/145, 8 septembre et 12 octobre 1488, 3 E 79/146, 15 avril 1489

<sup>116</sup> ADAM 3 E 79/168, 22 juillet 1491

<sup>117</sup> ADAM 3 E 79/132, 7 mars 1471

<sup>118</sup> ADAM 3 E 79/139, 10 août 1480

florins pour chacune des autres<sup>119</sup>. En 1470 il instrumente pour la veuve de Bertrand de Grasse et pour le nouveau seigneur du Bar et de Sallagriffon, Charles de Grasse<sup>120</sup> qui fait reconstruire le moulin de Sallagriffon en 1480<sup>121</sup>. Pierre de Grasse seigneur de Mouans avait lui aussi passé une convention de travaux pour ses moulins en 1477<sup>122</sup>. En 1480, alors qu'il est seigneur de Bormes, il étend ses possessions dans la région grassoise en rachetant à Raimond d'Agout, seigneur de Cipières, fils de Guillaume d'Agout, sa part de la seigneurie de Sartoux<sup>123</sup> dont il devient seigneur majeur<sup>124</sup>. Trois ans plus tard en 1483, Guillaume d'Agout recourt aussi au service de Barthélémy Delaude pour un acte d'arrentement de biens<sup>125</sup>. Le 13 avril 1484 une transaction est conclue entre Pierre de Grasse seigneur de Bormes, Georges de Grasse seigneur du Mas et la communauté de Biot<sup>126</sup>. Enfin, à deux reprises, Honorat de Castellane, comme seigneur d'Andon en 1487 et comme seigneur du lieu inhabité de Tournon en 1489, effectue des transactions chez maître Barthélémy Delaude<sup>127</sup>.

En tant que notaire public grassois il a une clientèle de marchands et d'artisans notamment pour des travaux de construction ou d'aménagement de maisons<sup>128</sup> ou des contrats d'apprentissage de mégissier et parcheminier<sup>129</sup>, de curatier<sup>130</sup>, de forgeron<sup>131</sup>, de savetier<sup>132</sup> de tisserand<sup>133</sup>, de mercier et chaussetier<sup>134</sup>, de tailleur<sup>135</sup>, de bourrelier<sup>136</sup>. Une association de forgerons nous vaut un inventaire de matériel le 25 février 1482<sup>137</sup>. A Vence, en 1482, un armurier reçoit une commande d'armes : deux serpentines, quatre coulevrines en fer, quatre traits d'arbalète<sup>138</sup>. Les juifs Jassielis et Meyr de Montréal apparaissent dans les années soixante. Ainsi un litige oppose en 1468 le marchand grassois Guillaume Simosse et François de Querio au sujet d'une pierre précieuse et d'autres bijoux donnés par Joseph de Chalone à l'époque où il tenait un établissement de prêt dit « casane » dans la ville de Nice<sup>139</sup>. Mais la clientèle juive tend à disparaître dans les années quatre-vingt. Le commerce maritime alimente des courants d'échanges traditionnels avec la Ligurie et les Génois ont une forte présence à Antibes au point que la colonie s'est créé un consul pour défendre ses intérêts. En effet le 3 juin 1479 une procuration pour Pierre Crispini le qualifie de « *consul januensis noviter creatus per certos patrones januenses* ». A la même époque deux actes

<sup>119</sup> ADAM 3 E 79/143, 7 janvier 1486

<sup>120</sup> ADAM 3 E 79/133, 31 juillet et 31 août 1470

<sup>121</sup> ADAM 3 E 79/138, 21 avril 1480. Par contre aucune trace n'a été trouvée du seul moulin à papier de la région grassoise, propriété des seigneurs de Grasse au Bar. Il a été réparé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; le seigneur du Bar avait probablement un notaire au Bar dont les archives ont disparu.

<sup>122</sup> ADAM 3 E 79/137, 24 octobre 1477

<sup>123</sup> ADAM 3 E 79/166, extensoire, 4<sup>e</sup> cahier, 11 septembre 1480. Un autre coseigneur de Sartoux, Georges Durand, arrente la récolte de myrtes sur ses terres en 1497 (3 E 79/152)

<sup>124</sup> ADAM 3 E 79/167, extensoire, 4<sup>e</sup> cahier, 21 septembre 1490

<sup>125</sup> ADAM 3 E 79/141, 19 août 1483

<sup>126</sup> ADAM 3 E 79/142, 13 avril 1484

<sup>127</sup> ADAM 3 E 79/167, 1<sup>er</sup> cahier, 27 août 1487 et 2<sup>e</sup> cahier, 2 juillet 1489

<sup>128</sup> Par ex. ADAM 3 E 79/128, 25 avril 1465, 3 E 79/133, 26 avril 1470, 3 E 79/143, 17 janvier 1486 (à Cipières), 3 E 79/145, 8 avril 1488

<sup>129</sup> ADAM 3 E 79/131, 20 juillet 1468

<sup>130</sup> ADAM 3 E 79/131, 11 novembre 1468

<sup>131</sup> ADAM 3 E 79/127, 30 septembre 1464

<sup>132</sup> ADAM 3 E 79/132, 30 mai 1469, 3 E 79/136, 19 avril 1473, 3 E 79/139, 15 mars 1479, 3 E 79/142, 12 avril 1484, 3 E 79/143, 15 février 1485

<sup>133</sup> ADAM 3 E 79/132, 24 octobre 1470, 3 E 79/146, 31 janvier 1489

<sup>134</sup> ADAM 3 E 79/143, 21 février 1486

<sup>135</sup> ADAM 3 E 79/146 2 octobre 1489

<sup>136</sup> ADAM 3 E 79/146, 11 novembre 1489

<sup>137</sup> ADAM 3 E 79/140

<sup>138</sup> ADAM 3 E 79/140, 28 juillet 1482

<sup>139</sup> ADAM 3 E 79/131, 2 août 1468

concernent des patrons génois<sup>140</sup> dont une vente de barque<sup>141</sup>. Des achats de peaux reflètent l'importance prise par l'industrie du cuir à Grasse à la fin du Moyen Âge<sup>142</sup>. Parmi les marchands grassois qui figurent régulièrement dans les actes de Barthélémy Delaude, Guillaume Simosse mériterait une étude particulière<sup>143</sup>. A l'évidence ce bourgeois de Grasse illustre l'ascension sociale de la classe marchande qui finit par accéder à la noblesse, tandis que la vieille noblesse, dont la famille de Grasse est la plus emblématique, s'étiolé sur les revenus amoindris de son patrimoine foncier par la dépopulation et les affranchissements. Déjà en 1465 la réussite de Guillaume Simosse se traduit pas des investissements de capitaux comme l'arrentement des pâturages d'estive de Beuil<sup>144</sup>. Pour parfaire son ascension sociale il achète un tiers de la seigneurie de Thorenc<sup>145</sup>. Un reçu de règlement de l'arrentement nous apprend que les Simosse et les Delaude sont apparentés. Dans ce billet, Bernardin Delaude, notaire, écrit le 18 février 1505 : « ay arrendat al noble Anthonon Simossa consenhor de Torenc mon oncle ma part de la juridiction de Amalla et de Agantena<sup>146</sup>. En 1495, après une longue carrière qui a débuté en 1450, Barthélémy Delaude, manifestement très âgé, a déjà laissé une partie de sa clientèle à ses deux fils, eux aussi notaires<sup>147</sup> : dans ses minutiers de 1498, et de 1499-1500<sup>148</sup>, Barthélémy confie la rédaction de certains actes à ses fils car il est certainement souffrant, ajoutant d'une écriture hésitante son nom à la fin. Dans son dernier volume<sup>149</sup> qui s'achève par un acte du 26 novembre 1507 et un du 26 juillet 1508, Barthélémy ne rédige plus que quelques actes par mois pour les rares clients fidèles et les fait souvent écrire par ses fils Antoine et Bernardin, qui lui succède.

#### • Jacques Corme

Contemporain de Barthélémy Delaude, Jacques Corme a exercé comme lui pendant toute la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et serait, semble-t-il, décédé en 1507, mais ses archives ont souffert de nombreuses pertes puisqu'on ne compte que neuf fragments de protocoles et quatre extensoires. Bien qu'il soit attesté dès 1451, on ne lui connaît avant septembre 1468 qu'un cahier d'actes du 26 avril au 30 juin 1454. Du protocole de l'année 1468-1469 qui devrait couvrir la période du 25 mars 1468 au 24 mars 1469 puisqu'il utilise le style florentin de l'Annonciation pour changer de millésime, il ne subsiste que deux cahiers du 21 septembre 1468 au 23 mai 1469<sup>150</sup>. Les années 1469, 1473-1474, 1475-1476, 1483-1484, 1486-1487 sont incomplètes. S'y ajoutent l'année 1502-1503 et deux cahiers sans date vers 1506<sup>151</sup>.

<sup>140</sup> ADAM 3 E 79/138

<sup>141</sup> ADAM 3 E 79/138, 25 juin et 29 juillet 1479

<sup>142</sup> ADAM 3 E 79/139, 23 novembre 1479, 3 E 79/141, 27 juin 1483, 3 E 79/152, 10 avril 1497

<sup>143</sup> Voir aussi Pierre Turlatoris ADAM 3 E 79/116 et 117 dans article sur les archives de la 1<sup>ère</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans *Recherches Régionales* n° 184

<sup>144</sup> ADAM 3 E 79/163 extensoire 4<sup>e</sup> cahier, quittance du 10 juin 1465

<sup>145</sup> Arrentement par ses héritiers le 15 novembre 1475 (ADAM 3 E 79/166 extensoire 3e cahier) et 24 février 1483 (3 E 79/141) et créances pour sa veuve en 1485 (ADAM 3 E 79/143 et de nombreux actes concernant sa succession dans le 1<sup>er</sup> cahier de l'extensoire F de Barthélémy Delaude (ADAM 3 E 79/166)

<sup>146</sup> ADAM 3 E 79/117, sur feuille volante

<sup>147</sup> Barthélémy a aussi un frère notaire Honorat dont les archives ont disparu (voir partage des biens entre les deux frères le 21 septembre 1480 3 E1/98)

<sup>148</sup> ADAM 3 E 79/153 du 27 décembre 1497 au 24 décembre 1498 puisque Barthélémy utilise le style de Noël depuis 1474 en changeant d'année le 25 décembre et 3 E 79/154 du 28 décembre 1498 au 22 décembre 1500

<sup>149</sup> ADAM 3 E 79/156 l'année 1507 ne compte que 16 actes (1 en janvier, 4 en mai, 1 en juillet, 1 en septembre, 5 en octobre et 4 en novembre) et l'année 1508 l'acte du 26 juillet

<sup>150</sup> Ces dates sont déduites du protocole suivant qui démarre le 25 mars 1469 et des dates de cancellation portées sur les actes qui s'échelonnent pour l'essentiel entre août 1469 et novembre 1470.

<sup>151</sup> ADAM 3 E 1/90, non daté pourrait être un protocole de 1506-1507 compte-tenu des dates de cancellation d'actes entre juillet 1507 et octobre 1509

La clientèle de Jacques Corme s'apparente à celle de Barthélémy Delaude. On retrouve les actes courants : ventes de biens immobiliers (terres, vignes, maisons), de marchandises (draps, cuirs, peaux, blé), arrentements pour l'exploitation de biens fonciers et de moulin<sup>152</sup>, mégeries d'exploitation de bétail, emphytéoses ou acaptés, mariages dont trois concernent des enfants de ses confrères<sup>153</sup>, testaments au nombre de 21 dans les protocoles conservés, quelques apprentissages.

Des actes intéressent les communautés de Grasse (rève des moulins en 1454<sup>154</sup>), de Mougins (achat de blé en 1473), de Mons (construction d'un pont sur la Siagne en 1473 et réalisation d'un clocher en 1476), de Saint-Cézaire (convention concernant notamment le « foulage du blé » en 1473<sup>155</sup>), de Fayence (affermage de l'imposition de la douzaine à un marchand de Grasse en 1483 avec copie du règlement de la « dozen » en provençal<sup>156</sup>).

Ce sont aussi des actes avec quelques seigneurs, principalement la famille de Grasse, hommage du seigneur d'Andon avec reconnaissance par Hugo Caire de Jausiers<sup>157</sup>, vente de porcs à Balthazard de Grasse seigneur de Cabris avec convention de glandage puis convention de labourage de terres la même année<sup>158</sup>, mariage de la fille de Honorat, seigneur de Malvans, avec un habitant de Draguignan<sup>159</sup>, acte pour Pierre de Grasse seigneur de Vence concernant le droit de foulage<sup>160</sup>.

En matière commerciale quelques juifs apparaissent surtout dans les années cinquante pour des remboursements de dettes : Jaciele Levi, juif de Nice habitant Grasse, Mossono Jacielis et Maticiano Levi en 1452<sup>161</sup>, Gabriel Destrabort et Jassono Jacielis en 1468 et 1469<sup>162</sup>. L'un des principaux marchands dont Jacques Corme s'assure régulièrement la clientèle est Guillaume Nelli<sup>163</sup>. Ce marchand drapier compte de nombreuses créances en 1483-1484 dans des communautés de Haute-Provence (Colmars, Castellane, Barrême, Thorame, La Mure) et pour des fournitures de draperie notamment à un habitant de Porto Maurizio preuve qu'il négocie avec la Riviera ligure<sup>164</sup>, ainsi qu'en 1486-1487, en particulier une dette d'un marchand niçois pour de la fourniture de drap<sup>165</sup>.

Jacques Corme bénéficie surtout de la clientèle des institutions religieuses. Il est d'ailleurs, comme Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins<sup>166</sup>. Il est également juge de la cour de Saint-Vallier dont l'évêque de Grasse est seigneur<sup>167</sup>. Son fragment de protocole du 26 avril au 30 juin 1454 comporte plusieurs actes rédigés à Saint-Vallier comme la mise en possession de la chapellenie fondée par Isnard Tornoni à l'autel de saint Vallier dans l'église paroissiale. Les Franciscains de Grasse ont souvent recours à ses

---

<sup>152</sup> Moulin sur la Cagne à Vence le 5 juillet 1473 (3 E 1/85 f° 64 v°)

<sup>153</sup> Fils de Jean Grenon et fille de Pierre Turlatoris en 1469 (3 E 1/84), fille de Jacques Delaude en 1483 (3 E 1/87)

<sup>154</sup> ADAM 3 E 1/82, 24 juin 1454

<sup>155</sup> ADAM 3 E 1/85, 26 mars, 19 avril et 7 juin 1473

<sup>156</sup> ADAM 3 E 1/87 f° 142, 3 octobre 1483

<sup>157</sup> ADAM 3 E 81/83 f° 153 v°, 10 janvier 1469

<sup>158</sup> ADAM 3 E 1/87, 30 mai 1483 et folio 169

<sup>159</sup> ADAM 3 E 1/87, f° 243 v°

<sup>160</sup> ADAM 3 E 1/88, 12 juin 1486

<sup>161</sup> ADAM 3 E 1/91 extensoire. On rencontre les formes Jassielis ou Jacielis

<sup>162</sup> ADAM 3 E 1/83, f° 102 et 134, 3 E 81/84 f° 58 v°

<sup>163</sup> Il apparaît en 1464 pour l'achat d'un jardin (ADAM 3 E 1/92 extensoire 4° cahier)

<sup>164</sup> ADAM 3 E 1/87 f° 186 v° et actes entre f° 274 et 289

<sup>165</sup> ADAM 3 E 1/88, 18 novembre 1486 voir aussi 16 avril (5 actes), 8 mai, 29 mai, 20 et 25 novembre, 16 et 28 décembre 1486, 7 janvier 1487

<sup>166</sup> 2 volumes des actes judiciaires de Jacques comme sont conservés pour la cour abbatiale de Lérins sous les cotes H 1182 (anciennement 3 E 1/507) du 3 janvier 1483 au 7 mars 1484 et H 1183 (anciennement 3 E 1/508) du 12 décembre 1485 au 10 octobre 1487

<sup>167</sup> Voir sous-série 20 B dont anciens 3 E 1/518 (1452 à 1453) et 3 E1/519 (1457)

services : insolutofondation en 1455<sup>168</sup>, convention avec Jean Stoci de Plaisance en Lombardie et le peintre Thomas Grabuceti pour la réalisation du retable du maître autel de l'église du couvent en 1468<sup>169</sup>, emphytéose en 1469<sup>170</sup>.

Il intervient aussi régulièrement pour les moines de Lérins : acte pour Isnard Rastelli prieur concernant la chapellenie fondée dans la chapelle Saint-Porcaire de l'île de Lérins le 22 janvier 1456<sup>171</sup>, achat de service perpétuel pour le couvent le 15 février 1471<sup>172</sup>, arrentement pour Honorat Arnaudi, prieur de Briançonnet, en 1486<sup>173</sup>, inventaire de l'église du prieuré de Saint-Pierre de Cagnes avec mention des reliques et des habits sacerdotaux<sup>174</sup> et surtout un acte très intéressant puisqu'il nous renseigne sur la construction de la chapelle Saint-Pierre dans l'île de Lérins. Dans son histoire de l'abbaye de Lérins, Vincent Barralis fait état de la réalisation de cette chapelle à l'initiative du « prieur de Vergons », Antoine Siramandi en 1497<sup>175</sup>. Barralis ne trahit pas la réalité mais a commis une erreur sur la date et le commanditaire était alors prieur de Clumanc. Le contrat a été passé le 17 mai 1486 avec les frères Antoine et Jean Aprilis<sup>176</sup> pour construire une église à l'endroit où se trouve celle appelée Saint-Pierre d'une longueur de 6 cannes, une largeur de 3 cannes et une hauteur à proportion<sup>177</sup>. Ils doivent réaliser une porte d'entrée arrondie en pierre taillée, une autre petite porte sur le côté sud pour sortir, le chœur avec un arc en pierre taillée, deux marches pour accéder à l'autel, faire le sol, crépir l'édifice à l'enduit de chaux, le couvrir avec une toiture en tuiles « a teule banhat » et faire une fenêtre en pierre de taille et, à côté, une autre petite fenêtre. Le prieur doit fournir les tuiles et de la main d'œuvre, le règlement de 75 florins pour l'ouvrage intervenant à raison de 25 au début du chantier, 25 au milieu, 15 à la fin du gros œuvre et 15 après l'achèvement des enduits. Signalons encore une tonsure cléricale le 11 juillet 1494<sup>178</sup>. Jacques Corme utilise peu le provençal mais la langue s'introduit progressivement dans les écrits des notaires comme en témoigne le règlement de la « dozen » de Fayence en 1483 ou l'enregistrement dans un registre judiciaire de 1483, après enquête, d'un testament qui avait été établi par le curé de Cannes en l'absence de notaire<sup>179</sup>.

### • Jean et Louis Grenoni

Les archives de Jean Grenoni ne se résument plus qu'à deux extensoires et trois protocoles alors qu'il a exercé pendant une quarantaine d'années. L'un des cahiers du plus ancien extensoire, endommagé regroupe des actes qu'il a rédigés entre juillet 1440 et octobre 1445, en majorité à Castellane et dans la région, alors qu'il exerçait les fonctions de vice-juge de la cour royale de Castellane<sup>180</sup>. A la fin des années quarante et dans les années cinquante,

<sup>168</sup> ADAM 3 E 1/91 extensoire, 26 juillet 1455

<sup>169</sup> ADAM 3 E 1/83 f° 129, 5 décembre (1468) acte annulé donc exécuté le 24 avril 1469

<sup>170</sup> ADAM 3 E 1/83 f° 163 v°, 23 janvier 1469 autres actes 3 E 1/84 f° 52 v° (1469), 3 E 1/86 f° 5 v° (1475) 3 E 1/88, 28 décembre 1486

<sup>171</sup> ADAM 3 E 1/91 extensoire 22 janvier 1455 à convertir en 1456 car à l'évidence, compte-tenu du découpage de ses minutiers, il utilise le style florentin de l'Annonciation

<sup>172</sup> ADAM 3 E 1/91 extensoire 4<sup>e</sup> cahier

<sup>173</sup> ADAM 3 E 1/88

<sup>174</sup> ADAM 3 E 1/88, 13 octobre 1486

<sup>175</sup> Vincent Barralis *Chronologie de Lérins* tome 2 p. 183

<sup>176</sup> ADAM 3 E 1/88

<sup>177</sup> « *facere et edificare quamdam ecclesiam in sancta insula lerinensis ubi est ecclesia que dicitur ecclesia sancti Petri* ». L'édifice mesure environ 12 mètres de long par 6 de large

<sup>178</sup> ADAM 3 E 1/94 extensoire

<sup>179</sup> ADAM H 1182

<sup>180</sup> ADAM 3 E 1/99 extensoire 3<sup>e</sup> cahier volume restauré anciennement par doublage, cahiers coupés et dont l'ordre des cahiers paraît douteux car si les extensoires ne respectent pas la chronologie, il existe néanmoins d'ordinaire une progression chronologique

il rédige des actes à Draguignan, notamment un important arbitrage entre Bermond de Pontevès seigneur de Bargème et la communauté de Draguignan le 29 novembre 1449<sup>181</sup>. Il n'en est pas moins notaire à Grasse et travaille pour les juifs Massono Jassielis en 1448, 1450, 1452, 1453<sup>182</sup>, 1460 et 1462<sup>183</sup> et Jassono en 1466<sup>184</sup>, Mathaciano Levi en 1448, sa veuve en 1457 et Gabriel Destrabort en 1461 et 1462<sup>185</sup>.

Des actes concernent des chapellenies : luminaire de saint Raphaël et saint Barnabé à Grasse le 23 mars 1459<sup>186</sup>, chapellenie fondée à Gréolières-bas dans l'église Saint-Pierre à l'autel de saint Antoine le 10 mai 1463<sup>187</sup>, collations de chapellenies en juin 1466, constitution d'anniversaires à la fête des saints Pierre et Paul dans la cathédrale par Pierre Jordani, marchand de Grasse<sup>188</sup>. S'y ajoute, en matière religieuse, un acte de mise en possession pour le couvent des Franciscains de Grasse le 27 octobre 1453<sup>189</sup>. A La Napoule, se heurtent les intérêts de l'évêque de Grasse et d'Antoine de Villeneuve, seigneur de Tourrette et de Callian. La sentence de compromis enregistrée par maître Grenoni le 25 mai 1459 au sujet des pâturages de La Napoule donne lieu à la copie d'une cédula du seigneur de Tourrette en provençal. Elle est suivie d'un autre compromis le 14 août<sup>190</sup>.

Des actes mettent en relief les principales activités artisanales de Grasse, tels que tisserands, chaussetiers, savetiers. Quelques-uns émanent de la communauté : procurations<sup>191</sup>, rève de la farine<sup>192</sup>. Un protocole couvre une période plus tardive entre mars 1476 et avril 1482 avec des lacunes. Si la clientèle est essentiellement grassoise, notamment dans les milieux du commerce et de l'artisanat avec de nombreux actes pour des savetiers grassois et le marchand drapier Guillaume Nelli<sup>193</sup>, il travaille également à la Napoule et à Cannes où il rédige des testaments en 1479 et 1480, à Fayence pour un contrat de vente de peaux le 15 novembre 1479. Quelques actes méritent d'être signalés : une convention pour la construction d'un paroissial destiné à apprêter les draps en 1476<sup>194</sup>, la question des droits de pâturage à Cabris et l'arrentement du castrum et territoire de Séranon par le seigneur de Villeneuve en 1480<sup>195</sup> ainsi que la mise en possession du prieuré Saint-Lambert de Caussols le 6 juin 1481.

En 1488 Jean Grenoni fonde une chapellenie à l'autel Saint-Vincent de la cathédrale de Grasse<sup>196</sup>. Quatre ans plus tard il est encore vivant lorsque son fils Louis qui exerce également la fonction de notaire se marie<sup>197</sup>.

Les archives de Louis sont très lacunaires, un protocole et deux extensoires<sup>198</sup>. Ses premiers actes connus remontent au mois de novembre 1471. Dans la décennie qui suit, les

---

<sup>181</sup> ADAM 3 E 1/100 acte de 19 pages

<sup>182</sup> ADAM 3 E 1/100 1<sup>er</sup> cahier et 3<sup>e</sup> cahier

<sup>183</sup> ADAM 3 E 1/99, 2<sup>e</sup> cahier 21 août 1460, et 5<sup>e</sup> cahier 27 juillet 1461

<sup>184</sup> ADAM 3 E 1/99 6<sup>e</sup> cahier

<sup>185</sup> ADAM 3 E 1/99 5<sup>e</sup> cahier

<sup>186</sup> ADAM 3 E 1/99 2<sup>e</sup> cahier

<sup>187</sup> ADAM 3 E 1/99 5<sup>e</sup> cahier

<sup>188</sup> ADAM 3 E 1/99 6<sup>e</sup> cahier

<sup>189</sup> ADAM 3 E 1/900 5<sup>e</sup> cahier

<sup>190</sup> ADAM 3 E 1/99 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> cahiers

<sup>191</sup> ADAM 3 E 1/100, 5<sup>e</sup> cahier 11 janvier et 16 juillet 1455

<sup>192</sup> ADAM 3 E1/100, 4<sup>e</sup> cahier 8 juin 1452

<sup>193</sup> ADAM 3 E1/98, notamment 19 et 20 août, 2 et 30 septembre, 5 octobre 1476, 11,18 et 28 mars 1477 pour Guillaume Nelli

<sup>194</sup> ADAM 3 E 1/98, 1<sup>er</sup> cahier 24 novembre 1476

<sup>195</sup> ADAM 3 E 1/98, 4<sup>e</sup> cahier 15 mai 1480 et 5<sup>e</sup> cahier 7 novembre 1480

<sup>196</sup> ADAM 3 E 1/131, minutes de Pierre Aynesii, 3 février 1488

<sup>197</sup> ADAM 3 E 79/179, constitution de dot du 4 juin 1492

<sup>198</sup> ADAM 3 E 1/143, 145 et 146. Un protocole (1528-1529) et un cahier d'extensoire (1532) du XVI<sup>e</sup> siècle lui avaient été attribués à tort. Il s'agit d'André Grenoni

actes, comportant notamment des tutelles avec inventaires de biens<sup>199</sup> spécialement dans les années quatre-vingt, sont rédigés à Draguignan et dans les communes environnantes, Figanières, Montauroux, Flayosc<sup>200</sup>. Le seul protocole, portant sur l'année 1482-1483<sup>201</sup>, contient sur deux petits cahiers, les reconnaissances en faveur de Honoré de Castellane seigneur de Mazargues dans la ville et le territoire de Grasse et comme seigneur d'Andon en mai 1482. Dans les années quatre-vingt-dix, Louis Grenoni instrumente pour l'évêché de Fréjus. Le dernier cahier d'un des deux extensoires comporte uniquement des actes intéressant Fréjus dont le dernier est une tutelle du 3 mars 1497.

#### • Jean Neronis

On ne peut guère citer que pour mémoire Jean Neronis qui se dit notaire de Grasse car on ne lui connaît qu'un petit cahier d'actes rédigés à Saint-Paul, Guillaumes et Grasse de juin à octobre 1454 attestant une itinérance dont certains notaires ont encore la pratique au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>202</sup>. Après quelques actes passés à Saint-Paul, il est à Entrevaux le 24 juin pour une vente de blé annone par Pierre de Glandèves, seigneur d'Entrevaux, à Monet Mati marchand de Colmars. Le 6 juillet il s'arrête au Fugeret pour deux actes, se rend à Guillaumes le 18, y rédige une donation et, le 10 août, une vente, le 12 une quittance, le 18 le contrat de mariage de la fille de Bertrand Guibert notaire à Guillaumes, dans un jardin hors des remparts, puis il rentre à Grasse le 21 août mais n'y passe qu'un petit nombre d'actes, cinq en septembre et trois en octobre.

#### • Louis Bomparis

Si le premier protocole conservé commence en août 1471<sup>203</sup>, un extensoire atteste que Louis Bomparis, exerçait déjà en 1464 puisqu'il a rédigé un testament le 10 avril<sup>204</sup>. Son extensoire qui couvre une courte période, signe d'une activité soutenue, est pour l'essentiel composé d'actes rédigés à Châteauneuf et dans une moindre mesure à Grasse. Il consigne le procès-verbal de l'assemblée de la communauté qui renouvelle les syndics le 14 février 1467<sup>205</sup> et trois cédules d'appel de sentence en 1467, 1469 puis en 1473<sup>206</sup>.

Il intervient pour les seigneurs de Châteauneuf, Jean, Honoré et Thomas Lascaris des comtes de Vintimille<sup>207</sup>. Cette collaboration perdure avec des autorisations de construction par Jean et Thomas en 1476 et un compte final concernant les revenus seigneuriaux entre Thomas Lascaris et Honorat Raynardi de Châteauneuf<sup>208</sup>. Il a aussi dans sa clientèle Balthazard de Grasse, seigneur de Cabris : engagement de personnel en 1468 et 1479<sup>209</sup>, convention pour la

---

<sup>199</sup> En particulier dans 3 E 1/145, 30 décembre 1476 (f° 134 v°) et 3 E 1/146, 21 mars 1485 (1<sup>er</sup> cahier) et 7 mai 1485 (4<sup>e</sup> cahier)

<sup>200</sup> Dans 3 E 1/145 le 1<sup>er</sup> cahier de l'extensoire est pour l'essentiel constitué d'actes passés à Draguignan dont plusieurs tutelles

<sup>201</sup> ADAM 3 E 1/143 du 17 avril 1482 au 11 mars 1483 ce qui indique que Louis Grenoni utilise le style de l'Annonciation avec changement de millésime le 25 mars

<sup>202</sup> ADAM 3 E 1/95, du 24 juin au 12 octobre 1454

<sup>203</sup> ADAM 3 E 1/104 du 4 août au 18 octobre 1471 ; le suivant ne reprend qu'en avril 1478

<sup>204</sup> ADAM 3 E 1/113, 1<sup>er</sup> cahier

<sup>205</sup> ADAM 3 E 1/113, 3<sup>ème</sup> cahier, l'année portée est 1466 mais Louis Bomparis utilise le style florentin avec changement de millésime le 25 mars suivant

<sup>206</sup> ADAM 3 E 1/113, 2e cahier 14 décembre 1467, 5<sup>e</sup> cahier 31 mars 1469 et 3 E 1/114 3<sup>e</sup> cahier 13 août 1473

<sup>207</sup> ADAM 3 E 1/113, dette en 1465 (4<sup>e</sup> cahier), acapte et quittance en 1467 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cahier), procuration en 1468 (3<sup>e</sup> cahier)

<sup>208</sup> ADAM 3 E 1/115, 1<sup>er</sup> cahier 7 décembre 1480

<sup>209</sup> ADAM 3 E 1/113, 1<sup>er</sup> cahier 12 octobre 1466 et 3 E 1/105 f° 28 29 septembre 1479

construction d'un four à chaux avec Etienne Elziari du Bar en 1473<sup>210</sup>, arrentement en 1479<sup>211</sup>, acapte en 1481<sup>212</sup>, procuration et convention en 1495<sup>213</sup>. Par contre les lacunes nombreuses nous privent notamment de l'acte d'habitation original qui a permis de repeupler le village de Cabris<sup>214</sup>. Ce sont les protocoles qui ont disparu pour l'essentiel puisqu'avant 1491 ne subsistent qu'une petite partie de 1471 et la période d'avril 1478 à mars 1481<sup>215</sup>.

Au nombre des actes de Louis Bomparis figurent d'assez nombreux contrats de mariages par exemple douze entre novembre 1478 et février 1480, huit en 1491 et même dix-huit entre avril 1497 et mars 1498 ainsi que des testaments mais en nombre insuffisant pour déterminer des pics de mortalité. Le souci de l'au delà et le devoir de charité s'accompagnent d'achats de services qui bénéficient surtout à l'hôpital Sainte-Marguerite de Grasse<sup>216</sup> mais aussi à la confrérie Sainte-Marie de Grasse « appelée vulgairement de notaires et de drapiers »<sup>217</sup>, à la confrérie du Saint-Esprit d'Opio<sup>218</sup>, au couvent des Dominicains de Grasse<sup>219</sup> et à celui des Saint-Augustin<sup>220</sup>.

Un des protocoles contient un cas isolé d'enregistrement de lettres patentes du roi René du 14 décembre 1472 portant sur un droit d'usage à Châteauneuf<sup>221</sup>.

Les contrats pour la décoration d'autels sont des documents d'un intérêt majeur pour l'histoire de l'art malheureusement rares. En 1497, la communauté de Châteauneuf et la confrérie de Saint-Martin passent une convention avec le peintre François Duret<sup>222</sup> pour réaliser le retable de saint Martin, patron de la localité. Au centre, le saint sera peint en tenue « d'archevêque » avec le diadème à l'or fin. De part et d'autre Duret représentera huit scènes de la vie du saint, quatre de chaque côté. En dessous du retable, sur la prédelle, il fera figurer le Christ avec les douze apôtres. Au dessus du portrait de saint Martin, il y aura la Crucifixion et sur le côté droit la Vierge et l'ange Gabriel. Il devra achever l'ouvrage pour la fête de saint Jean Baptiste moyennant 48 livres payées en 4 fois.

D'après un extensoire, le dernier acte connu de Louis Bomparis date du 18 juin 1505, preuve d'une longue carrière d'au moins 40 ans dont les actes ont été en majorité perdus.

## • Raynaud Barbaruffi

Raynaud Barbaruffi n'a laissé qu'un extensoire qui commence par deux cahiers dont tous les actes sont rédigés à Castellane où il a séjourné au moins de 1468 à 1469<sup>223</sup>. Un des actes concerne la mise en possession du couvent des Augustins de Castellane, d'autres intéressent des localités voisines et même du haut Verdon comme Thorame, Sauze, Beauvezer et Colmars. Les quatre autres cahiers, entre 1469 et 1475, portent essentiellement sur Grasse. Notons quelques actes intéressants comme l'émancipation du fils d'Antoine Mercurin de

<sup>210</sup> ADAM 3 E 1/114, 2<sup>e</sup> cahier 11 novembre 1473

<sup>211</sup> ADAM 3 E 1/105, 6 avril 1479

<sup>212</sup> ADAM 3 E 1/106, 3 mars 1481

<sup>213</sup> ADAM 3 E 1/110, 22 août et 30 septembre 1495

<sup>214</sup> Daté du 1<sup>er</sup> mars 1496 il est connu par des copies ultérieures du XVIII<sup>e</sup> siècle

<sup>215</sup> Bomparis paraît utiliser à cette époque le style florentin de l'Annonciation avec changement de millésime le 25 mars

<sup>216</sup> ADAM 3 E 1/105, 12 mars 1479, 3 E 1/109, 29 janvier 1495 et dans les extensoires, 3 E 1/113 (janvier, avril, juin 1466, mai 1467, janvier 1468, mai 1468, 3 E 1/114 février, mars, août et décembre 1472, 3 E 1/115 mai 1487

<sup>217</sup> ADAM 3 E 1/113, 1<sup>er</sup> cahier 10 mai 1465. Voir aussi mai 1466, mars et juin 1468

<sup>218</sup> ADAM 3 E 1/115, 1<sup>er</sup> cahier 20 octobre 1487

<sup>219</sup> ADAM 3 E 1/106, 13 juillet 1480

<sup>220</sup> ADAM 3 E 1/113, 2<sup>e</sup> cahier 25 février 146(6)7 et 4<sup>e</sup> cahier 10 et 11 février 146(7)8

<sup>221</sup> ADAM 3 E 1/114, 3<sup>e</sup> cahier

<sup>222</sup> ADAM 3 E 1/111 6 février 149(7)8 quittance du 2 avril 1498

<sup>223</sup> ADAM 3 E E1/116 bis, Barbaruffi (Barbaroux) serait originaire de Colmars

Grasse le 18 janvier 1470<sup>224</sup>, un compromis entre un franciscain de Grasse et la femme de Pierre Aynesii notaire le 16 septembre 1471, une rémission pour Jean Filioli, seigneur du castrum inhabité d'Auribeau, le 17 mars 1471, un litige sur la possession de biens avec l'enregistrement de témoignages comportant quelques passages en provençal le 19 avril 1475, un acte de rémission de la cour royale de Grasse touchant aux privilèges de l'abbaye de Lérins en matière de pêche à la suite d'un conflit avec des habitants d'Antibes qui ont pêché au large de Cannes et des îles de Lérins<sup>225</sup>, enfin un acte exceptionnel, l'inventaire de tutelle des héritiers d'Hermentaire Tossanti, apothicaire de Grasse, qui comporte l'inventaire détaillé, pièce par pièce de la maison et de la pharmacie avec tous les produits qui y sont vendus<sup>226</sup>.

### • André Remusati

Bien qu'André Remusati ait exercé au moins de 1471 à 1499, soit une trentaine d'années, comme notaire à Grasse, les archives conservées, quatre fragments de protocoles, sont insignifiantes<sup>227</sup>. Elles ne manquent pourtant pas d'intérêt pour la clientèle des milieux du commerce et de l'artisanat comme en témoignent de nombreuses dettes envers les marchands grassois Guillaume Nelli<sup>228</sup> et Pierre Turtaloris ou encore les juifs Meire et Samuel Levi<sup>229</sup>, ainsi qu'Aron et Maticiano Levi<sup>230</sup>. D'autres négociants apparaissent à l'occasion de transactions comme Honorat Caroli, titulaire d'un arrentement sur le territoire de Mandelieu-La Napoule en 1471<sup>231</sup> et lors de ventes de produits, laine, poisson, peaux<sup>232</sup>. Les arrentements éclairent essentiellement les activités agricoles mais aussi industrielles : terres et « filanha » au lieu de Maligarde à Grasse à Pierre Gauteri de Chambéry et à Magagnosc<sup>233</sup>, ruches<sup>234</sup>, mégisserie<sup>235</sup>. Les contrats de travail ou plus généralement d'apprentissage témoignent de métiers diversifiés : tisserand (1487), curatier (1488), maçon (1490), bourrelier (1491), serrurier (1492), charpentier (1492), apothicaire (1493), mégissier (1493). Quelques actes, essentiellement pour la gestion de leurs biens, émanent des Franciscains de Grasse<sup>236</sup>.

### • Etienne Barberii

Les actes d'Etienne Barberii, rédigés à Grasse et à Saint-Vallier, sont peu nombreux. Trois protocoles couvrent la période de juillet 1476 à mai 1484, dont le premier représente à

---

<sup>224</sup> En l'absence de protocole il n'est pas possible de connaître le mode de datation de Raynaud barbaruffi les dates indiquées sont par conséquent celles du notaire mais pourraient très bien être de l'année suivante pour les actes du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars

<sup>225</sup> ADAM 3 E 1/116, 3<sup>e</sup> cahier 4 juillet 1469

<sup>226</sup> Ce remarquable document transcrit dans la thèse de doctorat de Jean-Pierre Benzet a fait l'objet d'un article dans *Recherches Régionales* n° 150, juillet-septembre 1999, pp. 17-38

<sup>227</sup> ADAM 3 E 1/101 à 103 et 3 E 79/176, André Remusati utilise le style de la Nativité avec changement du millésime le 25 décembre

<sup>228</sup> ADAM 3 E 1/102, 29 mars, 8, 13, 15,17 avril ; 3 E 1/103 mars, 20, 21 avril, 10 mai, 24 août, 2 décembre 1491, 6 et 29 novembre 1492, 27 février, 10 août, 11 et 25 novembre 1493, 7 janvier, 12 février et 17 mars 1494, ainsi que 3 E 79/176

<sup>229</sup> ADAM 3 E 1/102, 26 et 31 janvier, 23 mars 1490

<sup>230</sup> ADAM 3 E 79/176, reconnaissance de dot pour la femme d'Aron Levi (16 novembre 1496), quittances (27 juillet et 17 octobre 1498)

<sup>231</sup> ADAM 3 E 1/101, 21 août 1471

<sup>232</sup> ADAM 3 E 1/103, 17 juillet 1493 à un marchand de Nice

<sup>233</sup> ADAM 3 E1/103, 31 août et 30 octobre 1493

<sup>234</sup> ADAM 3 E 79/176, à Andon (13 mai 1497), à Cipières (3 mai 1498) à Cabris (7 mai 1498)

<sup>235</sup> ADAM 3 E 1/103, 11 octobre 1493

<sup>236</sup> ADAM 3 E 1/102, 24 janvier 1488, 26 janvier et 23 avril 1489, 3 E 1/103, 22 décembre 1490, 20 avril 1493

lui seul près de quatre ans<sup>237</sup>. Parmi les actes figurent divers arrentements, de forêt à Saint Vallier<sup>238</sup>, de vignes<sup>239</sup>, de moulins... Un testament mérite d'être signalé pour son inventaire de biens mobiliers, celui de Bernard Codeni chapelain de l'église cathédrale de Grasse le 23 avril 1479<sup>240</sup>. Il élit sa sépulture dans la cathédrale et fait de nombreux legs pieux : messes anniversaires solennelles après sa mort, « trentenier » de messes, treize messes de Saint Grégoire, dons charitables au luminaire de Sainte-Marie de la cathédrale, aux Âmes du Purgatoire, aux pauvres de Saint-Lazare. Pour le reste de ses biens, il désigne sa mère comme héritière universelle ou à défaut sa sœur puis ses neveux. Ses biens immobiliers consistent en une maison située sous la ville de Grasse au lieu dit le Cortil et une vigne. Suit la liste du linge, des vêtements, des ustensiles et du mobilier. Il possède notamment un bréviaire à l'usage de la cathédrale de Grasse couvert en parchemin dont la valeur est estimée à la somme de 10 florins.

### • Hugues Calvini

Un cahier d'un fragment d'extensoire atteste que Hugues Calvini exerçait déjà en septembre 1479<sup>241</sup> mais nous n'avons plus de protocole avant 1487. Ce volume comporte une majorité d'actes rédigés au Bar où il réside et quelques-uns à Cipières et à Grasse<sup>242</sup>. Le volume suivant qu'il fait commencer le 25 décembre 1489, débute en réalité le 25 décembre 1488 car il utilise, comme le font de plus en plus les notaires grassois à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le style de la Nativité et change de millésime le jour de Noël. Ce volume qui porte en exergue une liste de prières à réciter lors de 12 vendredis confirme, par la page de garde, que Hugues Calvini est notaire « du lieu du Bar »<sup>243</sup>. Pourtant seul un acte intéresse Jacques de Grasse seigneur du Bar, pour la construction d'un mur en 1487. C'est un autre membre de la famille de Grasse, Jean, seigneur de Briançonnet, qui apparaît plus tard à deux reprises pour une procuration en 1490 et pour un arrentement de terres en 1495<sup>244</sup>. Un autre seigneur, celui de Châteauneuf, Jean Lascaris des comtes de Vintimille, arrente un bâtiment au Plan de Châteauneuf en 1491<sup>245</sup>.

D'autres arrentements intéressent l'activité économique : four à Châteauneuf à un marchand d'Antibes en 1491<sup>246</sup>, moulin à Gourdon en 1446<sup>247</sup>. Les contrats de travail ou d'apprentissage reflètent les activités artisanales : barbier en 1487, tisserand et charpentier en 1489, tailleurs, tisserands en 1491, tisserand, métier qui revient le plus souvent, en 1495. A Châteauneuf, en 1491, une association est conclue pour exercer le métier de forgeron<sup>248</sup>.

Les nombreuses dettes contractées pour l'achat de setiers de blé annone, notamment à Biot entre février et avril 1489, et de nouveau entre mars et mai 1495 sont assurément le signe d'une pénurie de récolte de grain l'année précédente qui rend difficile la soudure jusqu'à la prochaine moisson.

---

<sup>237</sup> ADAM 3 E 79/173 à 175, 16 juillet 1476-16 mars 1480, avril 1480-2 avril 1483, 19 mai 1483-20 mai 1484. Il utilise le style de la Nativité avec changement de millésime le 25 décembre

<sup>238</sup> ADAM 3 E 79/174, 7 janvier 1482

<sup>239</sup> ADAM 3 E 79/174, 21 novembre 1482 et 3 E 79/175, 26 janvier 1484

<sup>240</sup> ADAM 3 E 79/173

<sup>241</sup> ADAM 3 E 1/141, 2 fragments d'extensoires 1479-1485 et 1490-1491

<sup>242</sup> ADAM 3 E 1/135 du 25 janvier 1487 au 30 novembre 1487

<sup>243</sup> ADAM 3 E 1/136 du 25 décembre 148(9)8 au 8 décembre 1489

<sup>244</sup> ADAM 3 E 1/137, 9 juillet 1490 et 3 E 1/138, 27 janvier 1495

<sup>245</sup> ADAM 3 E 1/137, 22 août 1491

<sup>246</sup> ADAM 3 E 1/137, 2 février 1491

<sup>247</sup> ADAM 3 E 1/138, 8 septembre 1496

<sup>248</sup> ADAM 3 E 1/137, 22 août 1491

Les testaments peuvent aussi par leur nombre et leur concentration révéler une épidémie, mais les lacunes importantes rendent l'analyse difficile. On note cependant chez Hugues Calvini un nombre élevé en mars et avril 1491 avec neuf testaments sur onze rédigés dans l'année au lieu de deux ou trois les autres années. Hugues Calvini est encore en activité au début du XVI<sup>e</sup> s au moins jusqu'à 1504<sup>249</sup>.

### • Jacques Colubrerie

Jacques Colubrerie est notaire à Antibes comme l'indique un acte du 28 décembre 1481<sup>250</sup> dans le seul protocole que nous conservons de lui. Il rédige notamment la concession de la boucherie d'Antibes le 11 avril 1482, une convention de travaux pour une maison avec un maçon le 28 août 1482 ou encore un acte de nolisement par Raphaël Nérin de Nice qui affrète une barque avec six hommes d'équipage pour aller en Sardaigne le 30 novembre 1482<sup>251</sup> et s'approvisionner en blé dans le port d'Oristano. D'autres localités, essentiellement Grasse et Cannes, sont aussi concernées. Ce volume unique reste malheureusement marginal pour nous documenter sur la vie antiboise à la fin du Moyen Âge<sup>252</sup>, même s'il met en relief certaines activités commerciales et maritimes notamment les relations avec la Ligurie comme la remise d'une cargaison de laine par Barthélémy de Andoria de Savone<sup>253</sup> et une obligation de deux Antibois envers Benoit Boto, marchand de Gênes<sup>254</sup>.

### • Jean Laugerii

Jean Laugerii n'est connu que par un minutier dont les actes, peu nombreux, s'échelonnent de 1482 à 1494<sup>255</sup> et concernent pour l'essentiel Fréjus et Grasse. A Fréjus en particulier, trois actes intéressent des chapellenies, notamment une fondée à l'autel Saint-Sébastien en 1491<sup>256</sup>. On trouve d'autres localités du diocèse de Fréjus, testament à Bargemon le 20 février 1489, acte pour le seigneur d'Andon concernant le castrum inhabité de Tournon (Montauroux) le 3 juillet 1485, division de biens entre Honorade de Castellane de Mazargue et Honoré de Castellane seigneur d'Andon le 14 mai 1482, arrentement à la Motte le 25 juin 1489.

### • Honoré Baliste

Si l'on excepte un protocole très abîmé du 15 septembre 1482 au 3 mai 1484<sup>257</sup>, les archives de Honoré Baliste ne débutent qu'en 1497<sup>258</sup>. Le premier volume qui porte sur deux années fait apparaître un changement au début de 1484 dans son mode de datation. Il passe alors du style florentin de l'Annonciation utilisé l'année précédente au style de la Nativité avec changement de millésime à Noël mais en réalité il ne le fait que le 2 janvier 1484. Les

---

<sup>249</sup> ADAM 3 E 1/139 protocole de 1501-1502 et 3 E 1/142 extensoire de 1501 à 1504

<sup>250</sup> « *actum Antipolis in carriera ante domum mei notarii* »

<sup>251</sup> ADAM 3 E 74/1 f° 82

<sup>252</sup> Le volume couvre moins d'un an et demi du 30 octobre 1481 au 14 février 1483. Ce notaire utilise le style florentin de l'Annonciation avec changement de millésime le 25 mars

<sup>253</sup> ADAM 3 E 74/1 f° 59, 1<sup>er</sup> août 1482

<sup>254</sup> ADAM 3 E 74/1 f° 69, 2 octobre 1482

<sup>255</sup> Le volume se présente comme un protocole mais les actes sont rédigés sans ordre chronologique suivant la formule des extensoires

<sup>256</sup> ADAM 3 E 1/175 12 juin 1489, 13 janvier 1491 et 30 août 1493

<sup>257</sup> ADAM 3 E1/176

<sup>258</sup> ADAM 3 E 1/177, les trois derniers volumes de Honoré Baliste 3 E 1/179 à 181 concernent le début du XVI<sup>e</sup> siècle

actes essentiellement rédigé à Mougins<sup>259</sup>, Grasse et Cannes comportent de nombreuses ventes mais aussi des mégeries de bétail, des arrentements, des arbitrages. Le 16 février 1497 Honoré Baliste enregistre la provision du prieuré Notre-Dame de Cabris<sup>260</sup> et, l'année suivante, il consigne la vente des rêves du vin et du poisson de la communauté de Grasse<sup>261</sup>. Honoré Baliste poursuit sa carrière au XVI<sup>e</sup> siècle, au moins jusqu'à 1507<sup>262</sup>.

### • Honoré Fabri

D'abord notaire à Grasse, il se dit lui-même « de la ville de Grasse, notaire », à la fin d'un testament qu'il a rédigé pour un habitant de La Napoule, Honoré Fabri exerce ensuite essentiellement à Fréjus à partir de 1491<sup>263</sup>. Nous conservons un extensoire qui couvre les deux régions et deux protocoles avec un petit nombre d'actes de 1491 et de 1494<sup>264</sup>. Ce dernier retient surtout l'attention par deux actes de tutelle du 5 novembre et du 18 décembre 1494 assortis d'inventaires et surtout un acte d'arbitrage du 23 juin avec un long texte au provençal de 11 pages<sup>265</sup>. L'extensoire qui intéresse aux trois quarts la région grassoise a été très endommagé par l'humidité ce qui compromet l'utilisation d'une partie des actes. Ce volume contient un document d'un intérêt tout particulier pour la connaissance des rapports entre communautés et seigneurs, la sentence arbitrale entre la communauté de Grasse et Balthazard de Grasse seigneur de Cabris le 9 mars 1490<sup>266</sup>. Un autre arbitrage la même année, règle un différend entre les habitants de Mougins et de Châteauneuf<sup>267</sup>. Le 11 mars 1492 Louis Bomparis rédige le contrat de mariage de Honoré Fabri à Grasse<sup>268</sup> avec Jeannette, fille du notaire Louis Grenoni, ce qui atteste des liens familiaux étroits entre notaires.

### • Jean Raybaudi

Jean Raybaudi est notaire à Saint-Paul comme le montrent le lieu de rédaction de la plupart des actes et l'établissement, en 1487, d'une procuration pour la communauté de Saint-Paul ainsi que la vente des tasques du territoire de Roquefort que détient la communauté<sup>269</sup>. Le fonds d'archives, fort réduit, ne comprend plus qu'un fragment de protocole du 26 mars au 13 octobre 1487<sup>270</sup> et un autre abîmé du 2 septembre 1498 au 10 février 1499<sup>271</sup>. Un cahier d'extensoire les complète utilement puisqu'il porte sur les années 1490 à 1492<sup>272</sup> et contient en particulier une transaction entre la communauté de Sallagriffon et Jean de Grasse, seigneur

---

<sup>259</sup> Une rémission de donation rédigée par son confrère Honoré Fabri le 17 mai 1490 le qualifie de notaire de Mougins (3 E1/184 f° 100)

<sup>260</sup> ADAM 3 E 1/177

<sup>261</sup> ADAM 3 E 1/178, 14 mai 1498 et sur feuille volante 17 janvier 1498

<sup>262</sup> ADAM 3 E1/179 à 181 de 1504 à 1527

<sup>263</sup> En 1492 il se dit néanmoins encore notaire de la ville de Grasse lors d'une collation de chapelle à Draguignan (3 E 1/184 f° 203, 10 février 1492)

<sup>264</sup> ADAM 3 E 1/182 et 183 (protocoles), 184 (extensoire)

<sup>265</sup> ADAM 3 E 1/83 et extensoire 3 E1/184 f° 166 v° (5 novembre 1494) 180 v° (18 décembre 1484) et 205 (23 juin 1494)

<sup>266</sup> ADAM 3 E 1/184 f° 105 v° à 117 v°, sentence suivie de ratification puis de prorogation de compromis, déclaration des parties avec cedule en provençal et enfin ratification avec texte annexé en provençal

<sup>267</sup> ADAM 3 E 184 f° 137

<sup>268</sup> ADAM 3 E 1/107 sur feuillet isolé dimanche 11 mars 149(1)2, qui prouve que le mode de datation de Bomparis est le style florentin de l'Annonciation avec changement de millésime le 25 mars

<sup>269</sup> ADAM 3 E 1/148, 3 mai 1487

<sup>270</sup> Raybaudi utilise le style florentin pour la datation avec changement de millésime le 25 mars

<sup>271</sup> ADAM 3 E 1/149

<sup>272</sup> ADAM 3 E 1/153, cahier f° 50 à 97 cahier d'un extensoire dont les autres cahiers ont disparu

de Briançonnet et de Sallagriffon, le 2 octobre 1490. Sa carrière se poursuit au XVI<sup>e</sup> siècle au moins jusqu'à 1526 mais on n'en conserve que trois protocoles<sup>273</sup>.

### • Claude et Barthélémy Prioris

C'est Claude Prioris, notaire royal à Draguignan, qui rédige les premiers actes du plus ancien protocole de Barthélémy Prioris, du 8 mai au 14 juin 1487<sup>274</sup>. Dès le 20 juin Barthélémy poursuit la tenue du minutier et, un an plus tard, il est installé à Grasse où il rédige ses actes<sup>275</sup>. Même si ses minutiers ne concernent que l'extrême fin du Moyen-Âge, ils recèlent divers actes d'un intérêt majeur et couvrent une large région des diocèses de Grasse et de Vence<sup>276</sup>. Preuve de cette diversité, en juillet 1489, il enregistre la vente à Grasse de suif de mouton et de cuir à Barthélémy Corando de Nice ; le 18 avril puis le 11 octobre 1491, il rédige à Châteauneuf le contrat de mariage de Pierre Lascaris de Vintimille, fils de Jean seigneur de Châteauneuf, et la reconnaissance de dot pour sa femme Georgette<sup>277</sup> ; le 19 octobre il se rend au Broc pour un acte de Clément de Porte ; le 15 décembre 1491 il établit le contrat de vente à la communauté de Saint Paul d'un moulin situé au Vallat de la porte supérieure<sup>278</sup>. Au début de l'année 1492, il consigne l'arrentement des moulins de Nicolas de Grimaldi, coseigneur d'Antibes et de Cagnes, situés à Cagnes et la vente au même Nicolas par François de Grimaldi de Nice, du navire San Peyre ancré à Villefranche, du port de 3 500 quintaux, avec tout son équipement en état de naviguer ainsi qu'un armement comprenant quatre bombardes et huit canons<sup>279</sup>. S'y ajoute un inventaire de tutelle, à Saint-Paul, d'un patrimoine riche de plusieurs maisons, possessions, prés, terres, trois bœufs, trente trenteniers de moutons et de chèvres, cinquante bovins « hivernates », d'outils agricoles, de nombreux objets mobiliers et même de bijoux, « chanacuer » en argent, collier en or<sup>280</sup>. Le protocole suivant qui intéresse surtout Cannes et Mougins regroupe également plusieurs inventaires précieux pour la connaissance de la société<sup>281</sup>. Les 17 janvier<sup>282</sup> et le 24 février 1493, Barthélémy Prioris agit comme greffier à l'occasion des assemblées des chefs de famille qui renouvellent les syndics. Ces actes ainsi que plusieurs autres pour l'abbaye de Lérins<sup>283</sup> dont l'évêque de Grasse est abbé commandataire et le procès-verbal du chapitre général de la cathédrale de Grasse le 14 août 1493 suivi de l'arrentement des terres de La Napoule laissent supposer que Barthélémy Prioris est greffier des cours abbatiale de Lérins et épiscopale de Grasse. Nous n'avons pas d'autres protocoles de cette période pour le confirmer mais un fragment d'extensoire contient une fondation de chapellenie en 1494 dans l'église Saint-Honorat de Lérins sous le titre de Notre-Dame de Consolation<sup>284</sup>.

---

<sup>273</sup> ADAM 3 E 1/150 à 152, 1500-1504, 1517-1521, 1526

<sup>274</sup> ADAM 3 E 1/154 du 8 mai 1487 au 9 juillet 1492, titre de couverture : protocole de Claude et Barthélémy Prioris, notaires royaux de Draguignan, année de la Nativité 1487, le 1<sup>er</sup> mai. Prioris utilise le style de la Nativité et change par conséquent de millésime le 25 décembre. La parenté entre Claude et Barthélémy n'est pas connue (père et fils ou frères)

<sup>275</sup> ADAM 3 E 1/155

<sup>276</sup> Il subsiste 3 protocoles et 1 extensoire avant 1500 (ADAM 3 E 1/154 à 156 et 171), l'essentiel de ses archives intéresse le XVI<sup>e</sup> siècle (3 E 1/157 à 170, 1502-1525)

<sup>277</sup> ADAM 3 E 1/154 f<sup>o</sup> 128 et 151

<sup>278</sup> ADAM 3 E 1/154 f<sup>o</sup> 166

<sup>279</sup> ADAM 3 E 1/154

<sup>280</sup> ADAM 3 E/154 f<sup>o</sup> 189, 30 avril 1492

<sup>281</sup> ADAM 3 E 1/155 (20 juillet 1492-13 décembre 1493), 23 août 1492 à Mougins, 4 septembre 1492 à Cannes, 10 janvier 1493 à Cannes

<sup>282</sup> ADAM 3 E 1/155 acte placé après le mois de mai 1493

<sup>283</sup> ADAM 3 E 1/155, en particulier 10 août et 9 octobre 1492

<sup>284</sup> ADAM 3 E 1/171, 4 cahiers en mauvais état f<sup>o</sup> 40 à 130 avec actes de 1492 à 1496 ; 1<sup>er</sup> cahier 16 janvier 1494

On retrouve par ailleurs dans ses minutes la même clientèle seigneuriale que Louis Bomparis, Balthazard de Grasse seigneur de Cabris notamment pour une fondation de messe perpétuelle à l'autel des saints Venance et Caprais dans le monastère de Saint-Honorat<sup>285</sup> et Jean Lascaris coseigneur de Châteauneuf<sup>286</sup>. Les seigneurs de Saint-Vallier, Honorat et Louis de Grasse, pour un hommage à la suite d'un acte d'acapte en 1494<sup>287</sup> et le seigneur de Cipières, Raymond d'Agout, en 1495 pour des réparations au château de Cipières<sup>288</sup> font aussi partie de ses clients. L'essentiel des archives de Barthélémy Prioris concerne le XVI<sup>e</sup> siècle entre 1500 et 1517<sup>289</sup>.

De Claude Prioris<sup>290</sup> subsiste un protocole d'actes rédigés à Grasse de 1498 à 1499<sup>291</sup>. On sait qu'il exerce les fonctions de greffier de la justice seigneuriale du Bar au moins de 1486 à 1487<sup>292</sup>. Peut-être l'a-t-il été aussi pour les cours abbatiale de Lérins et épiscopale de Grasse car l'abbé comme le chapitre de Grasse apparaissent à de nombreuses reprises dans son protocole : dette et procuration pour l'évêque le 16 mars et le 5 avril 1498, mise en possession du prieuré Saint-Martin de Châteauneuf le 8 juin 1498, arrentement des pâturages de Saint-Vallier le 10 décembre 1498, arrentement des cens et services du monastère de Lérins à Cannes, Mougins et Grasse le 28 janvier 1499, mise possession du prieuré Saint-Michel de Roquefort le 31 janvier 1499, arrentement des moulins de l'abbaye de Lérins et des moulins d'Auribeau le 5 février 1499. Outre quelques actes pour les hôpitaux de Grasse Saint-Jacques et Sainte-Marguerite, le notaire a enregistré une donation entre les frères Meir de Nice le 2 mai 1499. Il a aussi retranscrit dans ce volume un acte antérieur qu'il a passé au château de Trans le 11 février 1497 pour le mariage entre Nicolas de Grimaldi, seigneur d'Antibes, et Charlotte de Villeneuve<sup>293</sup>.

#### • Pierre Aynesii

Pierre Aynesii dont nous avons trois protocoles endommagés de 1487 à 1489 et un autre de 1495 à 1496 ne peut être assimilé au Pierre Aynesii qui exerçait déjà en 1431, d'autant qu'un extensoire comporte des actes jusqu'à 1501, une carrière de 70 ans voire plus n'étant pas envisageable. Il s'agit donc probablement du fils et petit-fils des précédents Pierre Aynesii dont la présence à Grasse est attestée depuis 1380. Les actes de Pierre Aynesii concernant les régions de Grasse et de Vence ainsi que la côte avec Antibes et La Napoule. Beaucoup d'actes ont trait à des activités commerciales et artisanales : ventes de peaux et arrentement d'un paroir pour les draps en 1487<sup>294</sup>, achat de laine en 1488<sup>295</sup>, des peaux provenant des boucheries de Mons<sup>296</sup>, de Callian et de Grasse<sup>297</sup>, arrentement de moulin à Grasse en 1489<sup>298</sup>. Des Ligures apparaissent dans des contrats comme la vente d'une barque

<sup>285</sup> ADAM 3 E 1/156, 19 janvier 1499 f° 18 v°, autre acte le 17 janvier f° 17 v°

<sup>286</sup> ADAM 3 E 1/171, 3<sup>e</sup> cahier 10 juin 1495

<sup>287</sup> ADAM 3 E 1/171, 4<sup>e</sup> cahier 10 juin 1494

<sup>288</sup> ADAM 3 E 1/171, 3<sup>e</sup> cahier, 10 août 1495

<sup>289</sup> ADAM 3 E 1/157 à 170, protocoles de 1502 à 1524 et 3 E 1/172-173 extensoires de 1500 à 1517

<sup>290</sup> La comparaison de l'écriture permet d'affirmer qu'il s'agit du même notaire que celui qui a rédigé les premiers actes du protocole de Barthélémy en 1487

<sup>291</sup> Série B (anciennement 3 E 1/506) du 18 novembre 1486 au 10 décembre 1487

<sup>292</sup> ADAM 3 E 79/177 le volume commence le 28 décembre 149(8)7, Claude Prioris utilisant le style de la Nativité avec changement de millésime le 25 décembre

<sup>293</sup> ADAM 3 E 79/177 f° 5 à 16

<sup>294</sup> ADAM 3 E 1/130

<sup>295</sup> ADAM 3 E 1/131, 20 septembre 1488

<sup>296</sup> ADAM 3 E 1/131, 3 février et 24 mars 1488 et 31 mars 1489, Pierre Aynesii utilise le style de la Nativité et change de millésime à Noël

<sup>297</sup> ADAM 3 E 1/132, 21 juin, 18 juillet 1489

<sup>298</sup> ADAM 3 E 1/132, 11 octobre 1489

par Gregorio de Solaris de Ponente Rapalli alors qu'il est en mer de Cannes en 1498<sup>299</sup>. Plusieurs actes intéressent des chapellenies de la cathédrale de Grasse : celle fondée par le notaire Jean Grenoni à l'autel Saint-Vincent, celle fondée à l'autel Sainte-Catherine, luminaires de Saint-Raphaël<sup>300</sup> et de Saint-Jean<sup>301</sup>. Le peintre François Dureti de Grasse qui a réalisé un retable pour la communauté de Châteauneuf en 1497<sup>302</sup> a aussi travaillé dix ans plus tôt pour la communauté de Cannes qui a une dette envers lui<sup>303</sup>. Pierre Aynesii est probablement également notaire de la seigneurie de Gréolières car un volume entier d'extensoire consiste en reconnaissances de possessions en emphytéose perpétuelle sous le pouvoir et seigneurie d'Antoine de Villeneuve, seigneur de Gréolières<sup>304</sup>.

### • Jean Suche et Honoré Curti

De Jean Suche, notaire à Vence, nous n'avons qu'un protocole qui couvre une année selon le mode de l'Annonciation de mars 1472 à mars 1473. Les actes en nombre réduit puisqu'ils n'occupent qu'un petit cahier de 47 folios, concernent pour une bonne part l'Eglise de Vence, notamment ses relations avec Nicolas de Villeneuve « seigneur temporel » du lieu<sup>305</sup> et les services anniversaires de chapellenies<sup>306</sup>. Ces actes qui laissent supposer des liens étroits avec l'évêché ont une grande parenté avec ceux de Honoré Curti lui aussi notaire à Vence à la fin du siècle.

D'abord notaire à Grasse comme l'atteste son protocole de janvier à août 1488, avec notamment plusieurs actes pour le marchand grassois Guillaume Nelli et une convention pour le transport de sel<sup>307</sup>, Honoré Curti exerce ensuite à Vence selon la mention protégée sur une couverture d'extensoire par son successeur Nicolas Arnulphi, notaire du Broc, « légataire des actes de Honorat Curti notaire de Vence ». Il habite d'ailleurs Vence ainsi qu'il l'indique lui-même en bas d'un acte, « *actum Vencie in aula domus habitationis mei notarii* ». De cette période vençoise, on ne conserve qu'un protocole de l'année 1497 et des fragments d'extensoire en tout dix cahiers dont la pagination montre qu'ils proviennent de plusieurs volumes, trois portant exclusivement sur le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>308</sup>. L'abondance des actes pour des chapellenies<sup>309</sup>, services anniversaires et divers autres, tels que procuration pour le chapitre de la cathédrale de Vence, collation de cure à Vence en 1490 et 1491<sup>310</sup>, prouvent qu'il travaille pour la cour épiscopale de Vence.

L'acte le plus remarquable est une commande de la décoration d'une chapelle que Bartholomé Vitalis, cleric de l'église de Vence, a fait édifier. Le 13 janvier 1491 il signe la convention fixant les conditions de réalisation par maître Jacques de Canavesio peintre du diocèse de Turin<sup>311</sup>. Il doit prendre modèle sur le retable de l'Annonciation de la cathédrale de Vence. Il représentera Dieu le père avec quatre docteurs, le paradis et l'enfer, sept périls de mort et sept œuvres de miséricorde avec les chirographes et figures qui conviennent. Sur les parties latérales du retable il peindra saint Antoine d'un côté et saint Bernard de l'autre et, à

<sup>299</sup> ADAM 3 E 1/131, 18 décembre 1488

<sup>300</sup> ADAM 3 E 1/131, 3 février, 14 et 15 avril, 13 octobre 1488

<sup>301</sup> ADAM 3 E 1/132, 21 juillet 1489

<sup>302</sup> ADAM 3 E 1/111, 6 février 1497

<sup>303</sup> ADAM 3 E 1/131, 28 mars 1488

<sup>304</sup> ADAM 3 E 1/134, actes de 1495 à 1501

<sup>305</sup> ADAM 3 E 106/1 f° 43 par exemple

<sup>306</sup> ADAM 3 E 106/1 f° 27, 33 v°, 34, 36 v° par exemple

<sup>307</sup> ADAM 3 E 1/174

<sup>308</sup> ADAM 3 E 73/24 d'après la pagination il s'agirait de 3 extensoires incomplets

<sup>309</sup> En particulier fondations de chapellenies à Vence (13 octobre et 11 novembre 1496) à Cagnes (18 mai) et à Saint-Paul (19 décembre), collations, mise en possession

<sup>310</sup> ADAM 3 E 73/24 2<sup>e</sup> cahier, 9 novembre 1490, 8 juin 1491

<sup>311</sup> ADAM 3 E 73/24, 2<sup>e</sup> cahier

l'extérieur<sup>312</sup>, saint Christophe et saint Bernard avec le diable<sup>313</sup>. La voûte de la chapelle sera peinte en bleu azur avec des étoiles. Canavesio doit entreprendre le travail le 10 février et s'y consacrer personnellement et exclusivement ; il lui est en effet interdit de se charger d'autres tâches. Il sera nourri, logé et payé 60 florins.

### • Raymond Juliani

Raymond Juliani est d'une lignée de notaires de Vence dont un ancêtre prénommé aussi Raymond a exercé au début du siècle. On ne dispose pour le Moyen Âge que de fragments de minutiers en mauvais état entre 1497 et 1500<sup>314</sup> avec quelques actes antérieurs, trois de 1491, deux de 1494, deux de 1495 et sept de 1496<sup>315</sup>. Cette documentation réduite intéresse Vence, Saint-Paul, Cagnes et accessoirement Grasse avec une tutelle comportant un inventaire des biens<sup>316</sup>. Concernant le notariat, figure un acte d'association pour maîtres Barthélémy Valentin et Antoine Augeri de Bargemon dans l'office de tabellion avec Honorat Garini de Saint-Paul<sup>317</sup>. Raymond Juliani exerce jusqu'à 1535 d'après les protocoles conservés pour le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>318</sup>.

### • Christophe Féraud

Christophe Féraud est le plus ancien notaire du Bar dont un protocole nous est parvenu pour la période de 1496 à 1500, actes d'ailleurs peu nombreux pour 1499 et se terminant au 31 janvier 1500<sup>319</sup>. Outre les traditionnels actes de ventes, trois mariages, un testament, quittances, procurations, arbitrages, arrentements dont un portant sur le territoire de Vallette, conclu par la mère et « *gubernatrix* » du seigneur du Bar<sup>320</sup> avec deux habitants de Cipières pour l'hivernage, plusieurs actes concernent la communauté du Bar notamment le compte rendu de l'assemblée des chefs de famille pour l'élection des nouveaux syndics le 16 avril 1497.

### • Les notaires de Guillaumes : Jusberti, Olive et Dominici

Si la viguerie de Grasse est bien documentée par les archives notariales au XV<sup>e</sup> siècle, celle de Guillaumes a perdu presque toutes ses archives. Il ne subsiste que deux protocoles dont un tardif et un cahier d'extensoire.

Pierre Jusberti a commencé à exercer comme notaire à Guillaumes en 1474 puisque l'un des deux protocoles conservés est intitulé « 2<sup>e</sup> protocole de brèves de moi Pierre Jusberti notaire public de Guillaumes à partir du 25 mars 1475 », ce qui correspond au début de l'année selon le mode florentin<sup>321</sup>. Un second protocole a été découvert récemment à Neuchâtel en Suisse et a été remis aux Archives départementales des Alpes-Maritimes en novembre 2006. Les actes reflètent la vie locale, son économie rurale avec des arrentements

---

<sup>312</sup> C'est-à-dire sur le côté des portes du triptyque visible lorsque le retable est fermé

<sup>313</sup> Saint-Bernard de Menton

<sup>314</sup> ADAM 3 E 73/15 du 26 décembre 1498 au 17 décembre 1500. Raymond Juliani utilise le style de la Nativité et change de millésime le 25 décembre

<sup>315</sup> ADAM 3 E 73/14

<sup>316</sup> ADAM 3 E 73/14, 22 avril 1497

<sup>317</sup> ADAM 3 E 73/14, 13 mai 1497

<sup>318</sup> ADAM 3 E 73/16 à 23 bis de 1506 à 1535

<sup>319</sup> ADAM 3 E 1/185. Christophe Féraud utilise encore le style florentin de l'Annonciation et change de millésime le 25 mars

<sup>320</sup> ADAM 3 E 1/185, 4 janvier 1497

<sup>321</sup> ADAM 3 E 51/1, du 25 mars 1475 au 22 mars 1476

ou location de biens, de montagnes pastorales<sup>322</sup>, de bœufs de labour<sup>323</sup> et de troupeaux. Des actes sont passés au sujet des biens et revenus de la communauté de Guillaumes : association pour la boucherie<sup>324</sup>, panaterie<sup>325</sup>, arbitrage pour les moulins<sup>326</sup>, actes concernant le château<sup>327</sup>, le passage des troupeaux<sup>328</sup>

Sur les sept cahiers d'extensoire de Mathieu Olive, entre 1489 et 1524, seul le premier cahier est antérieur à 1500. Les dix-sept actes, ventes et quittances essentiellement, sont passés à Guillaumes et à Daluis entre 1489 et 1494<sup>329</sup>.

Les archives du dernier notaire de Guillaumes pour le Moyen Âge, Balthazard Dominici, ne commencent qu'à la fin du mois d'avril 1498<sup>330</sup>. Outre une douzaine de testaments, dont celui du notaire Antoine Lions, et autant de mariages, le volume compte une émancipation, plusieurs tutelles dont l'intérêt réside dans les inventaires des biens, par exemple celui de la maison de Pierre Richelmi le 6 avril 1499<sup>331</sup>. Les actes, de même nature que ceux de Jusberti, rendent compte de la société et de l'économie : artisanat avec des conventions pour des travaux par un maçon, pour l'exercice du métier de charpentier, pour la couverture en bardeau de l'église de Péone, agriculture avec des arrentements de pâturage, des locations de bœufs. La gestion des communautés apparaît dans plusieurs actes : convention pour le service des écoles de la communauté de Guillaumes avec Pierre Olivaris de Barjols le 24 août 1499<sup>332</sup>, boucherie de Péone<sup>333</sup>, panaterie de la ville de Guillaumes<sup>334</sup>, acte concernant les pâturages entre Guillaumes et Châteauneuf d'Entraunes<sup>335</sup>

#### ● Les notaires de Nice : Barralis, Baudoyne et Sforcio

Les archives des notaires niçois et plus généralement celles du comté de Nice<sup>336</sup> sont entièrement sinistrées pour le Moyen Âge et nous n'en connaissons qu'un mince échantillon de deux protocoles et un extensoire<sup>337</sup>.

Le volume d'actes<sup>338</sup> de Lions Barralis couvre la période du 15 août 1471 au 28 mars 1474. Les actes rédigés à Nice concernent essentiellement la ville mais aussi la région

---

<sup>322</sup> ADAM 3 E 51/location de la montagne de la tête de Beuil à un Marseillais le 8 décembre 1475 (f° 81 à 85 v°), 3 E 51/2 arrentement des pâturages des montagnes à un habitant de Saint-Etienne-de-Tinée (f° 53)

<sup>323</sup> ADAM 3 E 51/1, f° 6 et 50, 3 E 51/2 f° 171 v°, 173, 179 v°, 181 v° etc... par exemple

<sup>324</sup> ADAM 3 E 51/1, f° 7, 7 avril 1475

<sup>325</sup> ADAM 3 E 51/1, f° 57 v°, 6 novembre 1475

<sup>326</sup> ADAM 3 E 51/1, f° 119, 19 mars 1476

<sup>327</sup> ADAM 3 E 51/2 f° 24

<sup>328</sup> ADAM 3 E 51/2 f° 165 v°

<sup>329</sup> ADAM 3 E 4/286 bis

<sup>330</sup> ADAM 3 E 51/2, protocole comportant 9 cahiers d'actes du 21 août 1498 au 6 janvier 150(2)3

<sup>331</sup> ADAM 3 E 51/2

<sup>332</sup> ADAM 3 E 51/2 f° 95 v°

<sup>333</sup> ADAM 3 E 51/2, f° 146 v°, 15 avril 1500

<sup>334</sup> ADAM 3 E 51/2, f° 116 v°, 12 décembre 1499

<sup>335</sup> ADAM 3 E 51/2, f° 119 v°, 28 décembre 1499

<sup>336</sup> Il existe pour le Mentonnais en Principauté de Monaco des minutes notariales de la fin du moyen Âge conservées aux Archives du Palais ( 2 D 1 à 6 Pelegrino Botino de 1465 à 1500, et 2 D 20 Bardasel Botino (1496 à 1500) et qui ont fait l'objet d'une publication de Nicolas Ghersi, *Le pays Mentonnais à travers les actes notariés à la fin du Moyen Âge*, Menton 2004, 857 p. Par ailleurs il existe aux Archives d'Etat du Turin deux volumes de Jean Feraudi notaire et clavaire de Rigaud, un protocole de 1485 à 1490 et un extensoire de 1491 à 1498 (AET sezione camerale mazzo 19 reg 92 et 93)

<sup>337</sup> ADAM 3 E 14/1, 2 et 18. Citons aussi pour mémoire les deux seuls actes antérieurs à 1500 d'un extensoire d'Etienne de Santesio de 1498 à 1534 (3 E 14/6) ils concernent une constitution de dot à Villeneuve (19 juin 1498) et une dette (23 novembre 1498)

<sup>338</sup> Il porte la mention d'extensoire mais il s'agit d'un protocole

environnante, Eze, Châteauneuf, Tourrette, La Turbie, Lucéram<sup>339</sup>, Massoins et même au delà, Lantosque ou Cagnes. Les actes sont ceux que l'on rencontre ordinairement, quittances, dettes, procurations, ventes, arbitrages, donations, locations, reconnaissances et autres. Ce qui retient plus particulièrement l'attention est une clientèle marchande au premier rang de laquelle figure Eustache de Nazarone qui déploie une intense activité : nombreuses reconnaissances en sa faveur entre 1471 et 1473<sup>340</sup>, perception du trézain avec la liste de propriétaires de maisons en octobre 1471<sup>341</sup>, acte concernant une vigne à Cimiez<sup>342</sup> et achat de laine en 1472<sup>343</sup>. Son testament qu'il fait rédiger par Lions Barralis le 23 janvier 1473<sup>344</sup> est le dernier des sept qui figurent dans le volume. Il demande à être enterré dans l'église du couvent des Augustins devant l'autel Saint-Etienne et ordonne à son fils, qu'il désigne comme légataire universel et qui porte ce prénom, de faire achever par le peintre Pierre Raphanelli le retable en l'honneur de saint Etienne qu'il a commandé et qui devra être placé sur l'autel. Parmi les treize contrats de mariage on relève ceux de Marie, fille de Barthélémy de Grimaldi seigneur de Gattières, le 29 avril 1473 et ceux, célébrés le même jour, 23 mars 1474, de Honorato de Berre avec Honorata, fille de Francesco Cayssi, et Jean Cayssi avec Jeanne de Berre. Francesco Cayssi est d'ailleurs un client régulier de Lions Barralis tout comme Jean de Roquemaure. Les Grimaldi apparaissent dans une autre affaire qui donne lieu à une ratification de convention et à une transaction entre les frères Ylario et Gaspard<sup>345</sup>. Si Lions Barralis a une importante clientèle de marchands et de confrères comme Isnardo Dragui qui investit dans une association pour l'exploitation d'une boutique d'apothicaire<sup>346</sup>, il intervient aussi pour l'évêché puisqu'il consigne le compte-rendu de l'assemblée du chapitre de l'église cathédrale de Nice le 18 septembre 1472.

Louis Baudoyne dont on conserve pour le XVI<sup>e</sup> siècle trois protocoles et deux extensoires, parmi lesquels celui d'un intérêt tout particulier qui regroupe les actes passés pour le compte de l'évêché de Nice de 1507 à 1525, était déjà notaire à Nice en 1482, mais il ne subsiste de la période médiévale qu'un extensoire endommagé de 1482 à 1490<sup>347</sup>. Quelques actes mentionnent des notaires de Nice : Honorat Gaudini en 1483, Antoine Audiberti désigné baile de Villefranche par le gouverneur Hugues de Foresta en 1484, Verano Alberti en 1484, Jérôme Alberti en 1485, Lions Barralis en 1486. On compte par ailleurs plusieurs tutelles et curatelles avec des inventaires de biens particulièrement intéressants comme celle des héritiers de Pierre Lubonis en 1489<sup>348</sup>.

Martin Sforciole est le dernier notaire niçois du Moyen Âge pour lequel nous est parvenu un cahier d'actes rédigés à Nice entre le 5 octobre 1490 et le 7 septembre 1491<sup>349</sup>. Ventes, donations, quittances, dettes, reconnaissances, cessions intéressent surtout Nice mais aussi d'autres lieux, Saint-Martin, Utelle, Châteauneuf, Le Broc, La Turbie, Rosquesparviere, Tourette, Revest, Peille. S'y ajoutent cinq mariages, trois testaments, un acte pour l'hôpital Saint-Lazare, le 2 février 1491, l'arrentement du prieuré et de l'église paroissiale de Saint-

<sup>339</sup> C'est ainsi que Jean Calhol orfèvre niçois donne décharge au syndic de Lucéram de 3 livres ¼ d'once d'argent remis pour réaliser une pièce d'orfèvrerie représentant Sainte-Marguerite, 17 mars 1473

<sup>340</sup> ADAM 3 E 14/1, 18 novembre 1471, ff° 11, 13 v°, 14 v°, 15 v°, 16, 16 v°, 17, 17 v°, 18 v° 19, 19 v°, 21 etc... ou encore janvier 1473 f° 89-90

<sup>341</sup> ADAM 3 E 14/1 f° 7, 31 octobre 1471

<sup>342</sup> ADAM 3 E 14/1 f° 72, 29 septembre 1472

<sup>343</sup> ADAM 3 E 14/1 f° 26, 13 janvier 1472

<sup>344</sup> Lions Barralis utilise le style de la Nativité (voir folio 88), le changement de millésime est donc intervenu le 25 décembre précédent

<sup>345</sup> ADAM 3 E 14/1 f° 52, 13 mai 1472 et f° 57, 11 juin 1472

<sup>346</sup> ADAM 3 E 14/1 f° 53, 15 mai 1472 et f° 102, 2 avril 1473

<sup>347</sup> ADAM 3 E 14/18, le 1<sup>er</sup> cahier est en grande partie effacé

<sup>348</sup> ADAM 3 E 14/18, 11 mars et 4 mai 1489, 7<sup>e</sup> cahier, f° 103 à 133

<sup>349</sup> ADAM 3 E 14/2, cahier correspondant aux folios 165 à 210

Etienne au chapelain de Saint-Sauveur avec juridiction, prés, champs, terre, services de cens, laudime, trézain, obligations et autres droits<sup>350</sup>.

### ● Honoré Gaudini notaire de Malaussène

Honorat Gaudini habite à Malaussène comme le prouvent plusieurs mentions finales « *actum Malaussene ante domum habitationis mei notarii* »<sup>351</sup>  
Néanmoins Honorat et Gaudini se déplace régulièrement pour rédiger les actes chez les clients surtout à La Tour, mais aussi Toudon, Nice, Tourrette Revest, Bairols, Massoins, Clans, Levens. Les quatre cahiers provenant d'un extensoire incomplet<sup>352</sup> rassemblent treize mariages à La Tour, La Croix, Bairols, Tourrette Revest, Roquesteron, Malaussène. Les actes qui ne suivent pas l'ordre chronologique comme cela est la règle dans les extensoires puisqu'ils y sont copiés ultérieurement, s'échelonnent entre le 17 décembre 1476 pour une division de biens à La Tour et le 26 janvier 1496 pour un testament à Malaussène<sup>353</sup>.

### ● Les notaires de Sospel : Jacques et Denis Maurandi<sup>354</sup>

De Jacques Maurandi nous avons six cahiers de protocoles. Le premier couvre les six premiers mois de 1486, le deuxième une année de juillet 1488 à juillet 1489 et les quatre suivants une période à peu près complète de janvier 1492 à septembre 1495. Les actes variés sont rédigés essentiellement à Sospel et Moulinet mais concernant aussi d'autres localités de la région, Sainte-Agnès, Breil, Tende, Castillon, Castellar, Gorbio, L'Escarène, Peille, Saorge, Lantosque, Monaco, Contes, Lucéram, Menton. Ainsi trouve-t-on des actes de vente des peaux des banques des boucheries de Monaco et de Sospel<sup>355</sup>, d'Aspremont et de Tourrette<sup>356</sup>, une expédition de plâtre à Tende à l'endroit où les bêtes de somme peuvent facilement aller<sup>357</sup>, une mégerie de bétail à Breil<sup>358</sup>. Le document le plus notable est l'inventaire de la bibliothèque d'un chapelain de l'ordre de Saint-Antoine en Viennois rédigé à Sospel comportant 43 ouvrages de théologie, de droit canon, de médecine, de physique, de philosophie, de métaphysique, avec des auteurs tels que Caton, Virgile, Aristoteles et saint Thomas d'Aquin dont il possède la *Somme théologique*<sup>359</sup>. Un autre document intéressant est la convention pour la réparation en 1495 de la toiture de la chapelle Saint-Sébastien qui avait été détruite<sup>360</sup>.

Des actes de Denis Maurandi contenus dans un volume dont la tenue se présente sous forme d'enregistrements sommaires ou brèves mais dans le désordre chronologique comme les extensoires, un petit nombre seulement est antérieur à 1500 et consiste en dettes à Sospel, Breil, Gorbio et Roquebillière<sup>361</sup>.

<sup>350</sup> ADAM 3 E 14/2, 7 mai 1491 f° 204

<sup>351</sup> ADAM 3 E 66/1, f° 78 v° en 1483 par exemple, de même le 2 avril 1490

<sup>352</sup> ADAM 3 E 66/1, 3 cahiers connus f° 40 à 102 et sans n°<sup>os</sup> de f°<sup>os</sup>

<sup>353</sup> ADAM 3 E 66/1, 4e cahier. Le mode de datation de Gaudini est inconnu faute de protocole mais compte-tenu de la période il est plus probable qu'il utilise le style de la Nativité

<sup>354</sup> Il existe également aux Archives du Palais princier à Monaco des actes de Jacques Borriglione notaire à Sospel de 1480 à 1515, 2 D 16 à 19

<sup>355</sup> ADAM 3 E 22/34, 5 septembre 1486

<sup>356</sup> ADAM 3 E 22/34, 22 avril 1488, 6 juin 1492

<sup>357</sup> ADAM 3 E 22/34, f° 376, 26 mai 1494, la route n'est pas carrossable jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle

<sup>358</sup> ADAM 3 E 22/34 f° 394 à 396 v°, 6 octobre 1494

<sup>359</sup> ADAM 3 E 22/34, f° 273, 8 mai 1492

<sup>360</sup> ADAM 3 E 22/34, 28 mars 1495

<sup>361</sup> ADAM 3 E 22/35 f° 1 à 4, 6 actes de 1490, 1494, 1496, 1498, et 1499 et f° 54 à 56, 4 actes de 1499

En définitive, les archives des notaires forment un ensemble documentaire d'un intérêt majeur, surtout au XV<sup>e</sup> siècle, pour appréhender les multiples aspects de la vie au Moyen Âge. Elles sont encore susceptibles d'alimenter de nombreux travaux, notamment pour des monographies locales ou pour des études familiales permettant de cerner les grandes évolutions de la société médiévale telles que l'ascension de la classe marchande, la place des juifs ou les relations entre seigneurs, qu'ils soient laïques ou ecclésiastiques, et communautés. Il faut espérer que cet aperçu succinct des minutiers médiévaux des Alpes-Maritimes facilitera l'approche de ces fonds et incitera les chercheurs à en exploiter toute la richesse.

ANNEXE  
Répertoire des archives notariales  
de la 2<sup>e</sup> moitié du XVe siècle

**GRASSE ET RÉGION**

Barthélémy Delaude  
(1450-1507)

- |            |   |
|------------|---|
| 3E 79/119  | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigé du 24 mars 1450 au 22 mars 1452                                  |
| 3E 79/120  | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1452 au 20 mars 1453                                 |
| 3E 79/121  | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 3 avril au 8 mars 1454 et du 28 mars 1455 au 27 février 1456 |
| 3 E 79/122 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 6 juin 1456 au 23 mars 1458                                  |
| 3 E 79/123 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1458 au 23 mars 1460                                 |
| 3 E 79/124 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1460 au 18 mars 1461                                 |
| 3 E 79/125 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1461 au 20 mars 1463                                 |
| 3 E 79/126 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1463 au 10 mars 1464                                 |
| 3 E 79/127 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 4 avril 1464 au 20 mars 1465                                 |
| 3 E 79/128 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 25 mars 1465 au 20 mars 1466                                 |
| 3 E 79/129 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1466 au 15 mars 1467                                 |
| 3 E 79/130 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 31 mars 1467 au 22 mars 1468                                 |
| 3 E 79/131 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 5 avril 1468 au 19 mars 1469                                 |
| 3 E 79/133 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 10 avril 1470 au 23 mars 1471                                |
| 3 E 79/136 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 26 mars 1473 au 24 décembre 1474 <sup>362</sup>              |
| 3 E 79/137 | Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 6 janvier au 18 décembre 1478                                |

---

<sup>362</sup> Barthélémy Delaude utilise le style florentin de l'Incarnation avec changement de millésime le 25 mars jusqu'à 1473 puis le style de la Nativité avec changement de millésime le 25 décembre à compter de Noël 1473

- 3 E 79/139 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1478 au 14 novembre 1480
- 3 E 79/140 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 31 décembre 1480 au 12 décembre 1482
- 3 E 79/141 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 29 décembre 1482 au 23 décembre 1483
- 3 E 79/142 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1483 au 14 décembre 1484
- 3 E 79/143 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 1<sup>er</sup> janvier 1485 au 21 décembre 1486
- 3 E 79/144 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 30 décembre 1486 au 22 décembre 1487
- 3 E 79/145 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 26 décembre 1487 au 23 décembre 1488
- 3 E 79/146 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 décembre 1488 au 22 décembre 1490
- 3 E 79/148 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 29 décembre 1490 au 24 décembre 1491
- 3 E 79/149 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1491 au 24 décembre 1492
- 3 E 79/150 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 décembre 1492 au 22 décembre 1494
- 3 E 79/151 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 3 janvier au 22 décembre 1495
- 3 E 79/152 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1495 au 22 décembre 1497
- 3 E 79/153 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 décembre 1497 au 23 décembre 1498
- 3 E 79/154 Protocole de Barthélémy Delaude, notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1498 au 22 décembre 1500<sup>363</sup>
- 3 E 79/161 Extensoire A de Barthélémy Delaude de 1450 à 1459, <sup>364</sup>, 5 cahiers
- 3 E 79/163 Extensoire B de Barthélémy Delaude de 1457 à 1466, 4 cahiers
- 3 E 79/164 Extensoire C de Barthélémy Delaude de 1462 à 1474, 5 cahiers
- 3 E 79/165 Extensoire E de Barthélémy Delaude cahier avec arbitrage dans le cadre de la tutelle des enfants Simosse, 5 janvier 1475<sup>365</sup>
- 3 E 79/166 Extensoire F de Barthélémy Delaude de 1467 à 1486, 5 cahiers reliés f° 1 à 140

<sup>363</sup> Pour mémoire 3 E 79/155 et 156 de 1501 à 1507

<sup>364</sup> Cotes 3 E 79/157 à 160 vacantes, il s'agissait de cahiers qui ont été regroupés sous la cote 3 E 79/161 pour reconstituer l'extensoire A

<sup>365</sup> Il ne reste qu'un cahier de l'extensoire E et l'extensoire D a disparu

- 3 E 79/167 Extensoire G de Barthélémy Delaude de 1454 à 1491, 5 cahiers reliés
- 3 E 79/168 Extensoire H de Barthélémy Delaude de 1468 à 1496, 5 cahiers reliés, f° 1 à 244
- 3 E 79/169 Extensoire I de Barthélémy Delaude de 1474 à 1500, 5 cahiers reliés f° 1 à 223
- 3 E 79/170 Extensoire K de Barthélémy Delaude de 1463 à 1502, 4 cahiers incomplets f° 1 à 93 et 137 à 221 et cahier sans n<sup>os</sup> qui comportent de nombreuses reconnaissances en faveur de l'abbaye de Lérins
- 3 E 79/171 Répertoire des extensoires dans l'ordre des folios de A à L pour Barthélémy Delaude et de A à L pour Jacques Delaude
- 3 E 79/172 Répertoire des protocoles de Barthélémy Delaude
- 3 E 79/132 Registre des actes civils et des causes criminelles Cannes et Mougins tenu par Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins du 13 mars 1469 au 3 mars 1479
- 3 E 79/134 Registre des actes civils et des causes criminelles Cannes et Mougins tenu par Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins de 1471 à 1479
- 3 E 79/135 Registre des actes civils et des causes criminelles Cannes et Mougins tenu par Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins de 1472 à 1474
- 3 E 79/138 Registre des actes civils et des causes criminelles Cannes et Mougins tenu par Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins du 28 juillet 1477 au 22 juin 1480
- 3 E 79/147 Registre des actes civils et des causes criminelles Cannes et Mougins tenu par Barthélémy Delaude, baile et notaire de la cour abbatiale de Lérins du 11 août 1489 au 22 juin 1490
- 3 E 61/1 Registre des actes de Barthélémy Delaude en tant que notaire et baile de la cour de Saint-Vallier du 28 avril 1489 au 19 septembre 1491
- Jean Neronis  
(1454)
- 3 E 1/95 Protocole de Jean Neronis du 24 juin au 12 octobre 1454
- Jacques Corme  
(1451-1507)
- 3 E 1/82 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 26 avril au 30 juin 1454, 1 cahier
- 3 E 1/83 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 21 septembre (1468 ?) au 23 mars (1469 ?), 2 cahiers<sup>366</sup>
- 3 E 1/84 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 25 mars 1469 au 24 août 1469, 1 cahier f° 1 à 83
- 3 E 1/85 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 26 mars au 24 septembre 1473 et du 5 au 19 mars 1474, 2 cahiers f° 1 à 104 et 205 à 212
- 3 E 1/86 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 28 mars 1475 au 23 mars 1476
- 3 E 1/87 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 12 mars 1483 au 4 mars 1484, f° 62 à 296

---

<sup>366</sup> Fragment de protocole commençant au folio 84 sans dates assurées avec des cancellations entre août 1469 et mai 1471 qui permet de supposer une datation entre 1468 à 1470

- 3 E 1/88 Protocole de Jacques Corme notaire à Grasse du 27 mars 1486 au 24 janvier 1487<sup>367</sup>
- 3 E 1/91 Extensoire de Jacques Cormes de 1450 à 1460, volume incomplet de 3 cahiers
- 3 E 1/92 Extensoire de Jacques Cormes de 1458 à 1476, volume incomplet de 3 cahiers
- 3 E 1/93 Fragment d'extensoire de Jacques Cormes de 1465 à 1484, 1 cahier f° 1 à 44 précédé d'une table portant sur les folios 1 à 209
- 3 E 1/94 Fragment d'extensoire de Jacques Cormes de 1479 à 1497, 1 cahier f° 1 à 54

Jean Grenoni  
(1459-1482)

- 3 E 1/96 Protocole de Jean Grenoni, notaire à Grasse.- actes rédigés du 20 au 30 avril, 10 juillet, 22 septembre 1458, 7 février 1459 et du 26 mars 1459 au 14 février 1460
- 3 E 1/97 Protocole de Jean Grenoni, notaire à Grasse.- actes rédigés du 18 décembre 1465 au 22 mars 1466
- 3 E 1/98 Protocole de Jean Grenoni notaire à Grasse.- actes rédigés du 27 mars 1476 au 18 mai 1477, du 13 octobre 1477 au 8 février 1479, du 19 mars au 8 avril 1479, 30 juillet, du 4 septembre 1479 au 8 mars 1481, du 18 mai au 24 février 1482 et 12 avril 1482<sup>368</sup>
- 3 E 1/99 Extensoire de Jean Grenoni de 1439 à 1466<sup>369</sup>, 7 cahiers
- 3 E 1/100 Extensoire de Jean Grenoni de 1447 à 1455, 5 cahiers

Louis Grenoni  
(1471-1497)

- 3 E 1/143 Protocole de Louis Grenoni notaire à Grasse.- 1<sup>er</sup> cahier : actes du 21 au 27 mai 1482 puis 30 septembre et 4 au 12 novembre 1482, puis 22 et 23 mai 1482  
2<sup>e</sup> cahier : actes du 18 au 22 mai 1482 et un acte du 21 septembre 1484  
3<sup>e</sup> cahier : actes du 17 avril 1482 au 11 mars 1483
- 3 E 1/145 Extensoire de Louis Grenoni de 1471 à 1497, 5 cahiers
- 3 E 1/146 Extensoire de Louis Grenoni de 1471 à 1497, 7 cahiers<sup>370</sup>

Louis Bomparis  
(1460-1505)

- 3 E 1/104 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 4 août au 8 octobre 1471, 1 cahier f° 35 à 52
- 3 E 1/105 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 13 avril 1478 au 19 mars 1479, du 29 mars au 5 avril 1479, et du 5 septembre 1479 au 12 février 1480 (2 cahiers portant les folios 1 à 82 et 93 à 140 d'actes rédigés à Châteauneuf) et du 25 mars 1479 au 24 mars 1480 (1 cahier portant les folios 1 à 88 d'actes rédigés à Grasse).

<sup>367</sup> Pour mémoire 3 E 1/89 et 90 protocoles de 1502-1503 et s.d. (probablement 1506-1507)

<sup>368</sup> La partie de 1477 à 1479 était anciennement sous la cote 3 E 1/261 en tant que notaire non identifié mais la mention « *et ego Johannes Grenoni notarius* » au bas d'un acte du 26 mars 1478 ainsi que l'écriture attestent qu'il s'agit d'un protocole de Jean Grenoni

<sup>369</sup> Le 3<sup>e</sup> cahier portant sur la période de 1440 à 1445 comporte essentiellement des actes passés à Castellane où Grenoni est vice juge de la cour royale et le 1<sup>er</sup> cahier (période 1456-1459) concerne en grande partie la région de Draguignan

<sup>370</sup> Tous les actes du 7<sup>e</sup> cahier concernent l'évêché de Fréjus

- 3 E 1/106 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 5 avril 1480 au 14 mars 1481, 1 cahier f° 94 à 170<sup>371</sup>
- 3 E 1/107 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 11 janvier au 21 décembre 1491
- 3 E 1/108 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 27 mars 1492 au 22 janvier 1493
- 3 E 1/109 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 1<sup>er</sup> avril au 11 juin 1494 et du 23 décembre 1494 au 21 mars 1495, 2 cahiers
- 3 E 1/110 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 6 juillet au 24 octobre 1495, 1 cahier
- 3 E 1/111 Protocole de Louis Bomparis notaire à Grasse.- actes rédigés à Châteauneuf et à Grasse du 27 mars 1497 au 2 février 1498, volume de 4 cahiers<sup>372</sup>
- 3 E 1/113 Extensoire de Louis Bomparis de 1460 à 1469, volume de 5 cahiers précédés d'une table chronologique
- 3 E 1/114 Extensoire de Louis Bomparis de 1466 à 1467, 3 cahiers
- 3 E 1/115 Extensoire de Louis Bomparis de 1480 à 1505, 4 cahiers et fragments

Raynaud Barbaruffi  
(1468-1475)

- 3 E 1/116 Extensoire de Raynaud Barbaruffi de 1468 à 1475<sup>373</sup>

Jean Suche

- 3 E 106/1 Protocole de Jean Suche notaire à Vence.- actes du 27 mars 1472 au 17 mars 1473

André Remusati  
(1471-1499)

- 3 E 1/101 Protocole d'André Remusati notaire à Grasse.- actes du 30 avril 1471 au 10 janvier 1472
- 3 E 1/102 Protocole d'André Remusati notaire à Grasse.- actes du 27 août 1487 au 30 juin 1490, volume incomplet f° 1 à 116 précédé d'une table portant sur les folios 1 à 140
- 3 E 1/103 Protocole d'André Remusati notaire à Grasse.- actes du 18 octobre 1490 au 31 juillet 1494, volume de 5 cahiers, f° 1 à 207 précédé d'une table
- 3 E 79/176 Protocole d'André Remusati notaire à Grasse.- actes du 1<sup>er</sup> février 1496 au 26 janvier 1499

Jean Suche  
(1472-1473)

- 3 E 106/1 Protocole de Jean Suche notaire à Vence.- actes du 27 mars 1472 au 17 mars 1473

<sup>371</sup> Correspond à la suite du 3<sup>e</sup> cahier de 3 E 1/105

<sup>372</sup> Pour mémoire 3 E 1/112, protocole de 1502

<sup>373</sup> Anciennement coté 1 J 321

Etienne Barberii  
(1476-1484)

- 3 E 79/173 Protocole d'Etienne Barberii notaire à Grasse.- actes rédigés du 16 juillet 1476 au 16 mars 1480
- 3 E 79/174 Protocole d'Etienne Barberii notaire à Grasse.- actes rédigés d'avril 1480 au 2 avril 1483
- 3 E 79/175 Protocole d'Etienne Barberii notaire à Grasse.- actes rédigés du 19 mai 1483 au 20 mai 1484

Hugues Calvinii  
(1479-1504)

- 3 E 1/135 Protocole de Hugues Calvinii notaire au Bar.- actes rédigés du 25 janvier au 30 novembre 1487
- 3 E 1/136 Protocole de Hugues Calvinii notaire au Bar.- actes rédigés du 25 décembre 1488 au 8 décembre 1489
- 3 E 1/137 Protocole de Hugues Calvinii notaire au Bar.- actes rédigés du 2 janvier 1490 au 14 décembre 1491
- 3 E 1/138 Protocole de Hugues Calvinii notaire au Bar.- actes rédigés du 4 janvier 1495 au 23 décembre 1496<sup>374</sup>
- 3 E 1/141 Fragment d'extensoire de Hugues Calvinii de 1479 à 1491 (2 cahiers)

Colubrerie  
(1481-1483)

- 3 E 74/1 Actes de Colubrerie notaire à Antibes : actes rédigés du 30 octobre 1481 au 14 février 1483

Jean Laugerii  
(1482-1494)

- 3 E 1/175 Fragment d'extensoire de Jean Laugerii notaire à Grasse, de 1482 à 1494

Honoré Baliste  
(1482-1498)

- 3 E 1/176 Protocole de Honoré Baliste notaire à Mougins et Grasse.- actes rédigés du 15 septembre 1482 au 3 mai 1484
- 3 E 1/177 Protocole de Honoré Baliste notaire à Mougins et Grasse.- actes rédigés du 10 janvier au 9 décembre 1497
- 3 E 1/178 Protocole de Honoré Baliste notaire à Mougins et Grasse.- actes rédigés du 29 décembre 1497 au 8 décembre 1498

Honoré Fabri  
(1484-1496)

- 3 E1/182 Protocole de Honoré Fabri notaire à Grasse et à Fréjus.- actes de mai, juillet et septembre 1491<sup>375</sup>
- 3 E 1/183 Protocole de Honoré Fabri notaire à Grasse et à Fréjus.- actes notariés du 25 février au 28 juin 1494, 6 juillet, 7 et 8 août, 28 août, 7 octobre au 19 décembre 1494 et 10 janvier 1495<sup>376</sup>

---

<sup>374</sup> Pour mémoire 3 E 1/139-140 protocoles de 1501 à 1504 et 142 extensoire de 1501 à 1504

<sup>375</sup> Rédigés pour l'essentiel à Fréjus

<sup>376</sup> Actes rédigés à Fréjus

- 3 E 1/184      Extensoire de Honoré Fabri de 1484 à 1496<sup>377</sup>
- Jean Raybaudi  
(1487-1526)
- 3 E 1/148      Protocole de Jean Raybaudi notaire à Saint-Paul.- actes rédigés du 26 mars au 13 octobre 1487
- 3 E 1/149      Protocole de Jean Raybaudi notaire à Saint-Paul.- actes rédigés du 2 septembre 1498 au 10 février 1499<sup>378</sup>
- 3 E 1/153      Fragment d'extensoire de Jean Raybaudi de 1489 à 1495, 1 cahier f° 50 à 97
- Barthélémy et Claude Prioris  
(1487-1524)
- 3 E 1/154      Protocole de Barthélémy Prioris notaire à Draguignan et Grasse.- actes rédigés du 8 mai 1487 au 9 juillet 1492<sup>379</sup>
- 3 E 1/155      Protocole de Barthélémy Prioris notaire à Draguignan et Grasse.- actes rédigés du 20 juillet 1492 au 13 décembre 1493
- 3 E 1/156      Protocole de Barthélémy Prioris notaire à Draguignan et Grasse.- actes rédigés du 27 décembre 1498 au 19 février 1499<sup>380</sup>
- 3 E 1/171      Extensoire de Barthélémy Prioris de 1490 à 1496, 4 cahiers d'un volume incomplet, f° 40 à 130<sup>381</sup>
- 3 E 79/177      Protocole de Claude Prioris notaire à Grasse.- actes rédigés du 28 décembre 1497 au 17 décembre 1499
- Pierre Aynesii  
(1487-1501)
- 3 E 1/130      Protocole de Pierre Aynesii notaire à Grasse.- 1<sup>er</sup> cahier (f° 55 à 64) : actes rédigés les 26 et 27 août 1487, 3 et 4 décembre 1487  
2<sup>e</sup> cahier (f° 57 à 100) : actes rédigés du 21 janvier au 27 juin 1487
- 3 E 1/131      Protocole de Pierre Aynesii notaire à Grasse.- actes rédigés du 16 janvier 1488 au 11 avril 1489, 2 cahiers
- 3 E 1/132      Protocole de Pierre Aynesii notaire à Grasse.- actes rédigés du 23 avril au 13 décembre 1489, 2 cahiers
- 3 E 1/133      Protocole de Pierre Aynesii notaire à Grasse.- actes rédigés du 7 avril 1495 au 18 juillet 1496
- 3 E 1/134      Extensoire de Pierre Aynesii de 1495 à 1501.- actes de reconnaissances de possessions en emphytéoses sous la dépendance d'Antoine de Villeneuve seigneur de Gréolières
- Honorat Curti  
(1488-1520)
- 3 E 1/174      Protocole de Honorat Curti notaire à Vence.- actes rédigés du 8 janvier au 22 août 1488

<sup>377</sup> Actes rédigés à Grasse puis Fréjus à partir de 1491-1492

<sup>378</sup> Pour mémoire 3 E 1/150 à 152 protocoles de 1500 à 1504, 1517 à 1521 et 1526

<sup>379</sup> Les premiers actes sont rédigés par Claude dont on ne connaît pas la parenté avec Barthélémy

<sup>380</sup> Pour mémoire 3 E 1/157 à 170 actes de Barthélémy Prioris de 1502 à 1524

<sup>381</sup> Pour mémoire 3 E 1/172 cahier d'un extensoire (f° 7 à 24) ne comportant qu'un acte antérieur à 1500 (quittance du 3 décembre 1496)

3 E 106/2 Protocole de Honorat Curti notaire à Vence.- actes rédigés du 29 novembre 1496 au 23 décembre 1497

3 E 73/24 Extensoire de Honorat Curti de 1489 à 1504, 10 cahiers<sup>382</sup>

Raymond Juliani  
(1491-1535)

3 E 73/14 Protocole de Raymond Juliani notaire à Vence.- actes rédigés du 22 avril 1497 au 22 mars 1498, 2 cahiers

3 E 73/15 Protocole de Raymond Juliani notaire à Vence.- actes rédigés du 26 décembre 1498 au 17 décembre 1500<sup>383</sup>

Christophe Féraud  
(1496-1500)

3 E 1/185 Protocole de Christophe Féraud notaire du Bar.- actes rédigés du 26 (mai) 1496 au 17 septembre 1499, 12 décembre 1499 et 31 janvier 1500

### **GUILLAUMES**

Pierre Jusberti  
(1475-1486)

3 E 51/1 Protocole de Pierre Jusberti notaire à Guillaumes.- actes du 25 mars 1475 au 22 mars 1476<sup>384</sup>, 3 cahiers reliés précédés d'une table chronologique

3 E 51/2 Protocole de Pierre Jusberti, notaire à Guillaumes.- actes du 28 mars 1483 au 24 mars 1486<sup>385</sup>

Mathieu Olive  
(1489-1524)

3 E 4/286 bis Extensoire de Mathieu Olive notaire à Guillaumes.- actes de 1489 à 1524, 7 cahiers<sup>386</sup>

Balthazard Dominici  
(1498-1502)

3 E 51/2 Protocole de Balthazard Dominici notaire à Guillaumes.- actes rédigés du 21 avril 1498 au 6 janvier 1503

### **NICE**

Lions Barralis  
(1471-1474)

3 E 14/1 Protocole de Lions Barralis notaire à Nice.- actes du 15 août 1471 au 28 mars 1474

Louis Baudoyni  
(1482-1491)

---

<sup>382</sup> La couverture porte la mention « extensoire de Nicolas Arnulphi notaire du Broc légataire des actes de Honorat Curti notaire à Vence ». Il existe également un extensoire de Honorat Curti de 1501 à 1512 (3 E 73/25)

<sup>383</sup> Pour mémoires protocoles de 1506 à 1535 (3E 73/16 à 23 bis)

<sup>384</sup> Mention indiquant qu'il s'agit du 2<sup>e</sup> protocole des brèves de ce notaire

<sup>385</sup> Protocole découvert en Suisse à Neuchâtel en novembre 2006 et remis aux Archives départementales

<sup>386</sup> Seul le 1<sup>er</sup> cahier et 2 actes du 3<sup>e</sup> sont antérieurs à 1500

- 3 E 14/18 Extensoire de Louis Baudoin notaire à Nice.- actes de 1482 à 1491, 7 cahiers
- Martin Sforciolis  
(1490-1491)
- 3 E 14/2 Protocole de Martin Sforciolis notaire à Nice.- actes rédigés du 5 octobre 1490 au 7 septembre 1491, cahier portant les f° 165 à 210
- Etienne de Santesio  
(1498-1534)
- 3 E 14/6 Extensoire d'Etienne de Santesio notaire à Nice.- actes de 1498 à 1534, 3 cahiers dont seul le 1<sup>er</sup> contient 2 actes antérieurs à 1500, une constitution de dot à Villeneuve et une dette en 1498
- MALAUSSÈNE**
- Honoré Gaudini  
(1476-1496)
- 3 E 66/1 Extensoire de Honoré Gaudini notaire à Malaussène.- actes de 1476 à 1496, 4 cahiers
- SOSPEL**
- Jacques Maurandi
- 3 E 22/34 Protocole de Jacques Maurandi notaire à Sospel.- actes sur 6 cahiers du 31 janvier au 25 juillet 1486, 30 juin 1488 au 13 juillet 1489, 12 janvier au 17 septembre 1492, 18 octobre 1492 au 25 août 1493, 29 avril au 11 novembre 1494 et 26 novembre 1494 au 14 septembre 1495
- Denis Maurandi
- 3 E 22/35 Actes de Denis Maurandi notaire à Sospel<sup>387</sup> de 1490 à 1511. Seuls les actes des folios 1 à 4 (1490, 1494, 1496, 1498 et 1499, dettes à Sospel et Breil) et 54 à 56 (dettes en 1499 à Roquebillière, Gorbio et Sospel) sont antérieurs à 1500

---

<sup>387</sup> Se présente sous la forme de brève mais tenu dans le désordre selon la formule des extensoires

